

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



Méthode d'évaluation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Meuse

Date de la dernière mise à jour : Novembre 2025

COLLECTIVITÉ	Commune de COMMERCY Château Stanislas 55200 COMMERCY 03 29 91 02 18	UNITÉ DE TRAVAIL	2 - Services techniques
FONCTION DES AGENTS	Directeur des services techniques Responsables d'unités Secrétaire Agents techniques	SITES / LOCAUX	Sites et bâtiments de la collectivité Centre Technique Municipal 6 rue des Roises 55200 COMMERCY

HISTORIQUE des MISES À JOUR et des AUDITS

Date	Version	Intervenant / Rédacteur	Nature des modifications
12/11/2024	2024-01	Sarah MOSSI, Nicolas CLAUDEL, CDG 55	Création du document unique
12/11/2024	-	Nicolas CLAUDEL, CDG 55	Complément audit de l'unité Voirie - Propreté
30/09/2024	-	Sarah MOSSI, CDG 55	Audit de l'unité Patrimoine
26/09/2024	-	Nicolas CLAUDEL, CDG 55	Audit de l'unité Voirie - Propreté et de l'unité Manifestation
10/09/2024	-	Sarah MOSSI, CDG 55	Audit de l'unité Espaces Verts
11/07/2024	-	Sarah MOSSI, CDG 55	Audit des bureaux

RÉALISATION DU DOCUMENT	Sarah MOSSI - Ingénieur de Prévention Nicolas CLAUDEL - Conseiller de Prévention hygiene.securite@cdg55.fr 03 29 91 44 35	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Meuse 92 rue des Capucins 55202 COMMERCY cedex
--------------------------------	--	--

VALIDATION DU DOCUMENT	Comité Social Territorial	Avis favorable le _____
	Conseil municipal	Le _____

I. Généralités

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



Fondement de toute démarche de prévention, l'évaluation des risques professionnels permet, année après année, de repérer et de classer les risques importants de la collectivité afin d'élaborer un plan d'actions préventives et/ou correctives prioritaires.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est la transcription écrite des résultats de cette évaluation.

En plus de permettre d'améliorer les conditions de travail des agents, ***ce document revêt un caractère obligatoire***.

Depuis le 7 novembre 2002, le fait pour tout employeur de ne pas transcrire et mettre à jour l'évaluation des risques est passible d'une amende prévue par une contravention de 5^{ème} classe, soit 1 500 euros au plus, montant porté en cas de récidive à 3 000 euros.

L'obligation d'élaborer le Document Unique fait suite au décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Cette obligation est également prévue par l'article L. 4121-2 du Code du travail, introduisant deux dispositions réglementaires :

- articles R. 4121-1 à 4 qui précisent le contenu de l'obligation pour l'employeur de créer un tel document,
- article R. 4741-1 qui porte sur le dispositif de sanctions pénales en cas de non-respect par l'employeur des différentes obligations auxquelles il est soumis en matière d'évaluation des risques.

Conformément au *décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié* relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et la protection de la santé des agents placés sous leur autorité, notamment en appliquant les dispositions définies aux livres Ier à V de la quatrième partie du Code du travail.

Le document unique et ses versions antérieures sont tenus, pendant une durée de 40 ans, à disposition :

- des agents et anciens agents de la collectivité pour les versions en vigueur durant leur période d'activité dans la collectivité,
- des membres de la délégation du personnel du comité social territorial (CST) et de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (FSSSCT),
- du service de prévention et de santé au travail,
- également, sur demande, à la disposition de l'inspecteur ou du contrôleur du travail ou des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.

En application du *décret n° 2008-1347 du 17 décembre 2008*, ce document doit être utilisé pour former et informer les agents quant aux risques auxquels ils sont exposés.

Le Document Unique doit être mis à jour :

- au moins une fois par an dans les collectivités d'au moins 11 agents,
- lorsque toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou des conditions de travail est prise (notamment lors de toute transformation importante, d'un poste de travail, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail),
- lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque est portée à la connaissance de l'employeur.

La mise à jour du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT, collectivités avec effectif ≥ 50 agents) ou de la liste des actions de prévention et de protection (collectivités avec effectif < 50 agents) mentionnés au III de l'article L. 4121-3-1 est effectuée à chaque mise à jour du document unique.

En annexe 1 est donnée la démarche à suivre pour réaliser le document unique au sein de la collectivité.

II. Contenu du document unique

L'Evaluation des Risques Professionnels est une démarche structurée qui suit les étapes suivantes :

- identifier les risques : repérer les dangers, les analyser et se prononcer sur leurs expositions,
- classer et hiérarchiser les risques : en fonction de leurs gravités et de leurs fréquences,
- proposer des actions de prévention et/ou de protection.

II. 1 Identification

Il s'agit de déterminer toutes les situations dangereuses par unité de travail. Les risques généraux communs à l'ensemble des agents de la collectivité sont identifiés dans l'onglet « Évaluation des risques ».

Dans un premier temps, il est nécessaire de bien identifier toutes les unités de travail de la collectivité. On entend par unité de travail soit une direction, un service ou une équipe. Ceci est à déterminer en fonction de la taille de la collectivité.

Ensuite, pour chaque unité de travail, il s'agit d'identifier les postes de travail/métiers (ex : jardinier, secrétaire, etc.).

Puis, pour chaque poste de travail/métier, sont identifiées les phases d'activité (ex : tonte, travail sur écran, etc.).

En annexe 2 sont donnés l'ensemble des risques pouvant être rencontrés dans les collectivités .

II.2 Classification et hiérarchisation des risques

Le résultat de l'évaluation des risques permet de les hiérarchiser : du risque le plus important au plus faible afin de déterminer les actions prioritaires.

L'évaluation du risque repose sur la prise en compte des critères principaux, à savoir un critère d'exposition (qui est la combinaison de deux critères : la fréquence et la durée), un critère de gravité et un critère de maîtrise.

II. 2.1 Le critère de Gravité

La gravité correspond à la gravité du dommage auquel est exposé le ou les agents.

Elle est cotée de 1 à 4, de la plus faible à la plus grave.

GRAVITÉ (G)	
1	Gène ou effet négligeable sur la santé (accident de service sans arrêt, maladie bénigne)
2	Dommage léger, sans séquelle (accident de service avec arrêt, incapacité temporaire)
3	Dommage grave et/ou laissant des séquelles (accident de service avec arrêt, incapacité permanente partielle)
4	Décès probable

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

S2LO

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

II.2.2 Le critère d'Exposition

L'exposition correspond à la combinaison de la fréquence et de la durée d'exposition au danger.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



La fréquence est cotée de 1 à 4

FRÉQUENCE (F)	
1	Faible : au moins 1 fois par an
2	Moyenne : au moins 1 fois par mois
3	Grande : au moins 1 fois par semaine
4	Très grande : au moins 1 fois par jour

La durée est cotée de 1 à 3

DURÉE (D)	
1	Faible : $D < 1h$
2	Moyenne : $1h < D < 6h$
3	Grande : $D > 6h$

$$\text{EXPOSITION} = \text{FRÉQUENCE} + \text{DURÉE}$$

II. 2.3 Le risque brut

Il répond au produit de la Gravité et de l'Exposition et est coté de 2 à 28.

$$\text{RISQUE BRUT} = \text{EXPOSITION} \times \text{GRAVITÉ}$$

Les niveaux de risque **12 à 28** sont forts.

Les niveaux de risque **6 à 11** sont moyens.

Les niveaux de risque **1 à 5** sont faibles.

II. 2.4 Les actions préventives et/ou protectrices existantes

Dans cette colonne, sont pris en compte les moyens de prévention et de protection déjà mis en œuvre dans la collectivité.

Exemples

Protections collectives : carters de protection, extincteurs, mise à disposition d'échafaudages contrôlés, ...

Protections individuelles : gants, chaussures, lunettes, masque de soudure, tenue de travail, bouchons d'oreilles, ...

Formations, consignes : habilitations, CACES, consignes de sécurité,...

Ces différents moyens de maîtrise sont cotés suivant leur efficacité, leur pertinence, l'avancement de leur réalisation, de 0,25 pour une technique celle-ci est absente.

MAÎTRISE (M)		
0.25	Maîtrise satisfaisante	Personnel formé Risque signalé, Protections collectives adaptés en place, Equipements de protection individuels à disposition
0.5	Maîtrise acceptable	Si absence d'au moins un critère
0.75	Maîtrise insuffisante	Si absence d'au moins deux critères
1	Aucune maîtrise	Si absence d'au moins trois critères ou non-conformité réglementaire

II. 2.5 Le risque résiduel

Il est le résultat réel de l'exposition des travailleurs à un danger. En effet, il prend en compte les moyens de maîtrise déjà en place.

RISQUE RÉSIDUEL = RISQUE BRUT x MAÎTRISE

On obtient ainsi un niveau de risque qui permet ensuite de les hiérarchiser et ainsi de prioriser les actions à mettre en place au sein de la collectivité. Les risques sont classés en trois niveaux :

NIVEAUX DE RISQUES	Signification en terme de plan d'actions
1 à 5 : RISQUE FAIBLE	AUCUNE ACTION complémentaire ne s'impose : l'événement dangereux a été pris en compte et étudié lors de l'évaluation des risques, mais la conclusion a été un risque minime ou correctement maîtrisé par les mesures actuelles. Le personnel nouveau au poste doit cependant être informé de l'éventualité de cet événement à l'occasion de la formation sécurité au poste de travail
6 à 11 : RISQUE MOYEN	Ce niveau de risque implique UNE ACTION, au moins en terme de communication et formalisation d'une consigne, de sensibilisation du personnel et de suivi dans le temps de l'évolution du risque
12 à 28 : RISQUE FORT	Ce niveau de risque implique UNE ACTION PALLIATIVE rapide et une SOLUTION DURABLE pour ramener le risque à un niveau acceptable

Recensement des Unités de Travail

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



Dans la méthode proposée, les unités de travail et les sous-unités de travail sont définies comme des directions, des services ou des équipes selon la taille de la collectivité.
Il est essentiel de bien les identifier en amont. Cette arborescence constituera le squelette du document unique.

*Ex : Grandes et moyennes collectivités : Unité de travail = Direction ; Sous-Unité de Travail = Service
Petites collectivités : Unité de travail = Service ; Sous-Unité de Travail = Équipe*

Code UT	Unité de Travail	Sous-Unité de Travail	Description	Sites / Locaux	Fonctions des agents concernés	Nombre d'agents
2	Services techniques	2-1 Risques généraux	Cette unité recense l'ensemble des risques auxquels sont exposés les agents	Ensemble des locaux Ville de Commercy	Ensemble des agents	
2	Services techniques	2-2 Management	Risques liés aux activités de management qui concernent le directeur du service technique ainsi que les responsables d'unités	Ensemble des locaux Ville de Commercy	Directeur du service technique Responsables d'unités	5
2	Services techniques	2-3 Secrétariat	Risques liés aux activités d'accueil du public et de secrétariat	Ensemble des locaux Ville de Commercy	Secrétaire	1
2	Services techniques	2-4 Patrimoine	Risques liés aux activités relatives à la gestion des bâtiments et à l'entretien des véhicules	Ensemble des locaux Ville de Commercy	Agents techniques	7
2	Services techniques	2-5 Voirie - Propreté	Risques liés aux activités de l'unité voirie et propreté	Ville de Commercy	Agents techniques	6
2	Services techniques	2-6 Espaces verts	Risques liés à l'entretien des espaces verts	Ville de Commercy	Agents techniques	5

Recensement des Unités de Travail

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le



ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Code UT	Unité de Travail	Sous-Unité de Travail	Description	Sites / Locaux	concernés	d'agents
2	Services techniques	2-7 Manifestations	Risques liés aux activités relatives à l'organisation des manifestations et à la balayeuse de voirie	Ensemble des locaux Ville de Commercy	Agents techniques	4

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
													Risque	
2	2-1 Risques généraux	Trajet domicile/travail	Ensemble des agents	Risques routiers	Conduite nocturne Conduite hivernale Conduite par temps pluvieux Présence d'animaux sur la chaussée	Blessures, fractures, décès	4	1	4	20	Les agents se rendent au service technique avec leur véhicule personnel, à pied ou à vélo	Respect de la réglementation Entretien des véhicules	0.25	5
2	2-1 Risques généraux	Déplacements professionnels	Ensemble des agents	Risques routiers	Conduite nocturne Conduite hivernale Conduite par temps pluvieux Présence d'animaux sur la chaussée	Blessures, fractures, décès	4	2	4	24	Les agents utilisent les véhicules de service afin de se rendre sur les différents lieux d'intervention. Ils sont amenés à se déplacer dans le département ainsi que dans la région pour des formations	Respect de la réglementation Entretien des véhicules	0.25	6
2	2-1 Risques généraux	Déplacement parking/bureaux/atelier	Ensemble des agents	Risques liés aux circulations internes de véhicules	Cohabitation véhicules/ piétons	Blessures, fractures	4	1	3	15	On retrouve une barrière destinée aux piétons ainsi qu'une barrière pour les véhicules. Néanmoins, la barrière à destination des piétons est fermée à clé. Il n'y a pas de marquage au sol permettant une circulation piétonne sécurisée sur l'ensemble du centre technique	Respect de la réglementation	0.50	8
2	2-1 Risques généraux	Déplacement au sein de l'établissement	Ensemble des agents	Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Déplacements sur sol glissant et/ou encombré	Blessures, entorses, fractures	4	1	2	10	Les déplacements sur sol glissant, encombré ou comportant des dénivellations augmentent le risque de chute de plain-pied	Chaussures de sécurité	0.50	5
2	2-1 Risques généraux	Déplacement au sein de l'établissement	Ensemble des agents	Risques de chute de hauteur	Déplacements dans les escaliers	Blessures, entorses, fractures	4	1	2	10	Les déplacements dans l'escalier peuvent générer des chutes de hauteur	Rampe de maintien	0.50	5
2	2-1 Risques généraux	Accueil des nouveaux arrivants	Ensemble des agents	Risques liés au non respect de la réglementation	Absence de formation des nouveaux arrivants	Tous dommages en lien avec les activités	4	2	2	12	L'accueil sécurité n'est pas réalisé dans la collectivité conformément à l'article 6 du décret 85-602 du 10 juin 1985. L'absence de formation à la sécurité à la prise de poste peut être source d'accident de service		1.00	12
2	2-1 Risques généraux	Sanitaires et vestiaires	Ensemble des agents	Risques liés aux agents biologiques	Utilisation commune des sanitaires et des vestiaires	Infection	4	1	2	10	Le partage des sanitaires et des vestiaires peut être source d'infection en cas de présence de micro organismes pathogènes	Désinfection des locaux	0.50	5
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques biologiques liés à la pandémie Covid-19	Contact avec des personnes et/ou objets potentiellement contaminés	Infection Covid-19	1	1	2	4	Le contact avec des objets, surfaces et/ou personnes contaminés peut être source d'infection	Désinfection des locaux Lavage des mains Masques à disposition Distanciation physique le cas échéant	0.50	2
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements électriques	Électrocution/Électrisation	1	1	3	6	L'utilisation d'équipements électriques peut être source d'électrocution ou d'électrisation en cas de défaillances	Contrôle périodique des installations électriques Disjoncteur différentiel	0.50	3

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
													Réduire	
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés au non respect de la réglementation	Absence de réalisation d'exercices d'évacuation incendie	Brûlures, asphyxie	4	2	4	24	Les exercices d'évacuation incendie ne sont pas réalisés. Le manque de préparation peut générer en cas de sinistre une évacuation non optimale	Extincteurs contrôlés Agents formés à l'utilisation d'extincteurs et à l'évacuation BAES Alarme incendie	1.00	24
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques d'incendie, d'explosion	Présence de matières inflammables	Brûlures, asphyxie	4	2	3	18	On retrouve dans les bureaux ainsi que dans les ateliers des matières inflammables: papier, carton, carburants, aérosols, ...	Extincteurs contrôlés Agents formés à l'utilisation d'extincteurs et à l'évacuation BAES	0.25	5
2	2-1 Risques généraux	Activités bureautique	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Problèmes réseau informatique	Stress	4	1	2	10	Les problèmes de réseau informatique peuvent ralentir les activités des agents et générer du stress et de l'agacement		0.50	5
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques d'incendie, d'explosion	Obstruction d'issues de secours	Brûlures, asphyxie	4	2	3	18	Les portes destinées à l'évacuation d'urgence doivent être libres de tout obstacle. On retrouve des éléments stockés devant certaines portes d'évacuation dans les ateliers		0.75	14
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Encombrement des espaces de stockage	Blessures, fractures	4	2	2	12	Certaines zones de stockage sont très encombrées. Cela pourrait générer des chutes de plain-pied et/ou des chutes d'objets		0.75	9
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Stockage d'équipements d'accès en hauteur non sécurisé	Blessures, fractures	4	2	2	12	Les échelles, les PIRL, les échafaudages, ... sont stockés les uns sur les autres contre le mur. Ce mode de stockage ne garantit pas un équilibre des équipements et pourrait générer des chutes d'objets		0.75	9
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés au non respect de la réglementation	Absence de registre santé sécurité du travail	Blessures, stress	4	2	2	12	On ne retrouve pas de registre de santé et sécurité au travail conformément à l'article 3.1 du décret 85-603 du 10 juin 1985		1.00	12
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés au non respect de la réglementation	Absence de registre de danger grave et imminent	Blessures, stress	4	2	3	18	On ne retrouve pas de registre de danger grave et imminent. Les situations de DGI ne peuvent donc être recensées dans un document		1.00	18
2	2-1 Risques généraux	Intervention des entreprises extérieures	Ensemble des agents	Risques liés au non respect de la réglementation	Coactivité	Blessures	2	2	3	12	La coactivité est source d'interférence entre les activités de l'entreprise extérieure et l'entreprise utilisatrice, cela peut générer des accidents	Plan de prévention ?	0.25	3
2	2-1 Risques généraux	Opération de chargement et de déchargement	Ensemble des agents	Risques liés au non respect de la réglementation	Absence de prise en considération de la coactivité dans le cadre des opérations de chargements et de déchargements	Blessures	2	2	3	12	La collectivité n'établit pas de protocoles de sécurité dans le cadre des opérations de chargements et de déchargements		1.00	12

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations				
														Risque	
2	2-1 Risques généraux	Stockage sur rack	Ensemble des agents	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Stockage non sécurisé	Blessures, fractures, ...	4	2	2	12	On retrouve à l'atelier dans la partie espace verts un stockage de jardinières sur racks. Les éléments sont empilés sur une hauteur ne permettant pas l'équilibre de ces derniers. Il y a un risque de chute d'objets			0.75	9
2	2-1 Risques généraux	Stockage sur rack	Ensemble des agents	Risques de chute de hauteur	Stockage en hauteur	Blessures, fractures, ...	4	1	3	15	L'absence d'outils de manutention appropriés pour stocker les jardinières (chariot élévateur, chariot gerbeur, ...) laisse penser que l'accès en hauteur s'effectue avec des moyens non sécurisés. Ex : échelle			0.75	12
2	2-1 Risques généraux	Chargement de batteries lithium	Ensemble des agents	Risques d'incendie, d'explosion	Dysfonctionnement des batteries lithium	Brûlures, asphyxie	1	2	4	12	Certains outils fonctionnent à l'aide de batteries lithium qui sont chargées à l'atelier	Extincteurs Agents formés à l'utilisation des extincteurs		0.50	6
2	2-1 Risques généraux	Pause déjeuner/Pause café	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'équipements chauffants : cafetière, micro-ondes, plaques chauffantes, bouilloires, ...	Brûlures	4	1	2	10	Les agents ont à leur disposition une cuisine équipée. L'utilisation d'équipements chauffants peut générer des brûlures			0.50	5
2	2-1 Risques généraux	Pause café	Ensemble des agents	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Pause café dans les locaux de travail	Intoxication	4	1	2	10	On retrouve à l'atelier un coin café aménagé non loin des produits chimiques			1.00	10
2	2-1 Risques généraux	Travail le week-end/les soirs/ les jours fériés	Ensemble des agents	Risques psychosociaux	Conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle	Stress	3	2	2	10	Les agents sont amenés à travailler le week-end dans le cadre des cérémonies patriotiques, des manifestations, ... Ils travaillent également le week-end et le soir dans le cadre des astreintes toutes missions			0.50	5
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés à la charge physique de travail	Port de charges lourdes	Douleurs musculaires/TMS	4	2	3	18	Les agents transportent des outils et du matériel sur les différents lieux d'intervention : caisse à outils, meuleuse, aspirateur, perforateur, bouteilles de gaz, ...			0.50	9
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés à la charge physique de travail	Postures contraignantes/Gestes répétitifs	Douleurs musculaires/TMS	4	2	3	18	Les agents adoptent des postures contraignantes : dos courbés, bras tendus, à genou, ... Ils effectuent également des gestes répétitifs. L'adoption de postures contraignantes ainsi que les gestes répétitifs sont des facteurs favorisant les TMS			0.50	9
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de produits chimiques	Brûlures, allergies, ...	4	2	2	12	On ne retrouve pas de fiches de données de sécurité relatives aux différents produits utilisés			1.00	12
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Stockage de produits chimiques	Brûlures, allergies, ...	4	2	2	12	On retrouve dans les ateliers des produits chimiques dangereux qui ne sont pas disposés dans des bacs de rétention			1.00	12

IDENTIFICATION

ÉVALU

Publié le

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-3 Secrétariat	Déplacements professionnels	Secrétaire	Risques routiers	Déplacements en train Cohabitation véhicules/piétons	Blessures, fractures, décès	2	2	4	16	L'agent effectue des déplacements professionnels en train dans le cadre de sa formation		0.25	4
2	2-3 Secrétariat	Activités bureautique	Secrétaire	Risques liés au travail sur écran	Position statique prolongée/mouvements répétitifs des doigts	Douleurs musculaires/TMS/troubles de la circulation	4	2	3	18	L'agent travaille principalement sur écran. Il dispose d'un bureau avec un ordinateur fixe, un siège réglable en hauteur et d'un repose pied	Alternance des tâches	0.50	9
2	2-3 Secrétariat	Activités bureautique	Secrétaire	Risques liés au travail sur écran	Travail sur écran en continu	Fatigue visuelle	4	2	1	6	Le travail sur écran en continu peut générer une fatigue visuelle		0.50	3
2	2-3 Secrétariat	Activités bureautique	Secrétaire	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'outils à main : ciseaux, agrafeuses, ...	Blessures, coupures	4	1	2	10	L'utilisation d'outils à main est susceptible de générer des blessures. On retrouve dans un placard des éléments pour les premiers soins mais ils ne sont pas signalés	Trousse de secours	0.75	8
2	2-3 Secrétariat	Accueil du public	Secrétaire	Risques d'agression physique et/ou verbale	Accueil de personnes mécontentes, agressives	Stress, blessures (si agression)	2	1	3	9	L'agent reçoit des personnes qui peuvent être mécontentes, cela arrive de plus en plus souvent. Du fait de l'agencement de son bureau, l'agent ne voit pas les administrés arrivés	Formation gestion des situations difficiles	0.75	7
2	2-3 Secrétariat	Accueil téléphonique	Secrétaire	Risques psychosociaux	Accueil téléphone de personnes mécontentes, agressives Nombreux appels téléphoniques	Stress	2	2	2	8	L'agent est chargé de la préparation des arrêtés de voirie et des panneaux d'interdiction Cette activité génère de la frustration et des mécontentements chez les administrés L'agent reçoit des appels téléphoniques de personnes agressives. Il reçoit des menaces de mort plusieurs fois par semaine	Formation gestion des situations difficiles	0.50	4
2	2-3 Secrétariat	Accueil du public	Secrétaire	Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des personnes malades (grippe, Covid, ...)	Infection	1	1	2	4	L'agent reçoit régulièrement du public et le contact avec des administrés ou des professionnels d'entreprises extérieures malades peut être source d'infection	Distanciation physique Lavage des mains	0.50	2
2	2-3 Secrétariat	Réception des colis	Secrétaire	Risques liés à la charge physique de travail	Port de charges	Douleurs musculaires/TMS	4	1	2	10	L'agent réceptionne des colis, il ne s'agit pas de charges lourdes		0.50	5
2	2-3 Secrétariat	Ensemble des activités	Secrétaire	Risques liés au travail isolé	Travail isolé (délais d'intervention longs en cas de malaise ou d'agression)	Blessures, malaise	2	2	3	12	L'agent est amené à effectuer du travail isolé lorsque ses collègues sont sur le terrain ou en réunion		0.50	6

IDENTIFICATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



JAT Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025 150-DE Risque

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations	Niveau de risque	ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE	Risque résiduel
2	2-4 Patrimoine	Travaux électriques	Électricien	Risques de chute de hauteur	Utilisation de la nacelle	Blessures, fractures, décès	1	2	3	9	Les travaux d'ordre électrique nécessitent l'utilisation de moyens d'accès en hauteur tels que la nacelle, les escabeaux, échelle, ...	Nacelle contrôlée Formation travail en hauteur Autorisation de conduite	0.25	3
2	2-4 Patrimoine	Travaux électriques	Électricien	Risques liés à l'électricité	Travaux d'ordres électriques	Électrisation Électrocution	1	2	3	9	Les travaux d'ordre électrique exposent les agents au risque électrique : travaux électriques de maintenance, intervention dans les armoires électriques, pose de câbles, pose de prises et de boîtiers, changement d'ampoules, ...	Habilitations électriques	0.25	3
2	2-4 Patrimoine	Travaux électriques	Électricien	Risques liés à l'électricité	Travaux d'ordres électriques	Électrisation Électrocution	4	2	3	18	Les agents électriciens effectuent des opérations de maintenance, de dépannage et d'installations dans les bâtiments. Ils interviennent également sur l'éclairage public ainsi que dans les armoires électriques	Habilitations électriques	0.25	5
2	2-4 Patrimoine	Manifestations	Ensemble des agents y compris garagiste	Risques routiers	Cohabitation avec les usagers de la route	Blessures, fractures, décès	2	2	3	12	Les agents procèdent à la mise en place des barrières de sécurité dans le cadre des manifestations. Ils gèrent également la circulation	Barrières de sécurité Signalisation	0.50	6
2	2-4 Patrimoine	Manifestations	Ensemble des agents	Risques d'agression physique et/ou verbale	Conflits avec les usagers de la route	Blessures, stress	2	2	2	8	Les usagers de la route peuvent exprimer leur mécontentement voire être agressifs verbalement		0.50	4
2	2-4 Patrimoine	Manifestations	Ensemble des agents	Risques liés à la charge physique de travail	Port de charges lourdes	Douleurs musculaires, TMS	2	1	3	9	Dans le cadre des manifestations et cérémonies, les agents sont amenés à porter et déplacer des barrières de sécurité		0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Menuiserie	Agents menuisiers	Risques et nuisances liés au bruit	Utilisation de machines bruyantes	Maux de tête, fatigue auditive, surdité, ...	2	2	3	12	Les machines utilisées scie à ruban, scie à panneaux, aspirateur, ... sont des équipements bruyants qui peuvent endommager l'appareil auditif	Protections auditives	0.50	6
2	2-4 Patrimoine	Menuiserie	Agents menuisiers	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Contact avec les poussières de bois	Eczéma, rhinite, asthme, cancer des voies respiratoires, fibrose pulmonaire, ...	2	1	3	9	Les poussières de bois peuvent induire des pathologies respiratoires et cutanées. Elles sont classées cancérogène et avérées pour l'homme	Aspiration Protections respiratoires	0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Menuiserie	Agents menuisiers	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines très coupantes	Coupures, section de membres	2	1	3	9	Les machines utilisées sont très coupantes.	Arrêt d'urgence	0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Plomberie	Plombiers	Risques liés à la charge physique de travail	Port de charges lourdes	Douleurs musculaires, TMS	4	2	3	18	Les agents sont amenés à porter des charges lourdes : caisses à outils, équipements, ...	Voitures de service Travail en équipe	0.50	9

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-4 Patrimoine	Plomberie	Plombiers	Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des eaux souillées	Infection	3	2	2	10	Les travaux de plomberie exposent les agents aux eaux souillées pouvant contenir des micro-organismes pathogènes	Vêtements de travail Gants	0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Plomberie	Plombiers	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de produits chimiques	Allergies, brûlures	3	2	2	10	Les travaux de plomberie exposent les agents à des produits chimiques : peinture, solvant, colles, décapants, acides, détartrants,	Vêtements de travail Gants	0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Plomberie	Plombiers	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Exposition à l'amianto	Cancer	1	1	3	6	Les bâtiments dont l'année de construction est antérieure à 1997 sont susceptibles de contenir de l'amianto	Diagnostic amiante initial DAT	0.50	3
2	2-4 Patrimoine	Plomberie	Plombiers	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'outils à main	Blessures, coupures	4	2	2	12	L'utilisation courante d'outils à main peut générer des coupures, des lacerations, des ecchymoses, ... et peut aussi provoquer des douleurs et des courbatures	Gants Vêtements de travail Trousse de secours	0.50	6
2	2-4 Patrimoine	Plomberie	Plombiers	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'équipements électroportatifs vibrants	TMS, troubles neurologiques, troubles de la circulation sanguine	4	2	3	18	Les machines électroportatives (meuleuse, perceuse, perforateur, ...) transmettent des vibrations aux mains et aux bras. Les vibrations sont susceptibles d'engendrer des maladies professionnelles (troubles vasculaires, neurologiques ou articulaires)		0.50	9
2	2-4 Patrimoine	Peinture	Peintre	Risques de chute de hauteur	Utilisation d'échelles, d'escabeaux, ...	Blessures, entorses, fractures, ...	3	2	3	15	L'utilisation de moyens d'accès en hauteur non sécurisés : échelle, escabeau, ... peut générer des chutes de hauteur. Les agents disposent d'échafaudages, de PIRL	Utilisation prioritaire des moyens d'accès en hauteur sécurisés	0.50	8
2	2-4 Patrimoine	Peinture	Peintre	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de produits chimiques	Allergies, brûlures, eczéma, cancer, ...	3	2	2	10	Les produits chimiques utilisés sont le white spirit, les diluants, durcisseur, vernis, solvant, ...	Protection respiratoire Tenue de travail Gants	0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Peinture	Peintre	Risques liés aux agents biologiques	Exposition aux moisissures, champignons, bactéries	Irritations de la peau et des muqueuses, asthme, gène respiratoire, ...	3	2	2	10	Les travaux de peinture exposent les agents en fonction de l'état des bâtiments à des moisissures, champignons, ... pouvant avoir des répercussions sur les voies respiratoires	Protection respiratoire Tenue de travail Gants	0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Peinture	Peintre	Risques liés à l'électricité	Intervention à proximité des prises électriques, des tableaux électriques	Électrisation/Électrocution	3	2	3	15	Les interventions à proximité des installations électriques exposent les agents au risque électrique	Tableaux électriques fermés	0.25	4
2	2-4 Patrimoine	Peinture	Peintre	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Exposition à l'amianto	Cancer	1	1	3	6	Les bâtiments dont l'année de construction est antérieure à 1997 sont susceptibles de contenir de l'amianto	DTA avant travaux	0.50	3

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-4 Patrimoine	Métallerie/serrurerie/Soudure	Soudeur	Risques liés aux ambiances lumineuses	Travail de précision continu	Fatigue visuelle	4	2	1	6	Le travail de précision sollicite en continu les yeux, cela peut générer une fatigue visuelle, notamment en cas d'éclairage non optimale.	Alternance des tâches	0.50	3
2	2-4 Patrimoine	Métallerie/serrurerie/Soudure	Soudeur	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines en mouvement	Blessures, coupures, happement, écrasement	3	2	3	15	Les parties mobiles des machines utilisées peuvent générer des blessures : touret à meuler, perceuse à colonne, ... Le risque de blessures est dû à l'action mécanique des éléments des machines	Trousse de secours Agents formés	0.25	4
2	2-4 Patrimoine	Métallerie/serrurerie/Soudure	Soudeur	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Exposition aux fumées	Œdèmes pulmonaires, asthme, bronchite chronique, cancer broncho-pulmonaire, ...	2	2	3	12	Les fumées de soudure de métaux sont toxiques et peuvent générer des maladies professionnelles. Les fumées de soudure sont composées de gaz (monoxyde de carbone CO, d'ozone O3, dioxyde d'azote NO2, monoxyde d'azote NO, ...) et de poussières provenant du métal soudé (aluminium, nickel, beryllium, cadmium, plomb, ...)	Protection respiratoire ? Aspiration des fumées de soudure	0.25	3
2	2-4 Patrimoine	Métallerie/serrurerie/Soudure	Soudeur	Risques liés aux rayonnements	Exposition aux rayonnements ultraviolets	Atteinte de la rétine, brûlures de la cornée, brûlures de la peau, ...	2	2	3	12	L'exposition de la peau et des yeux aux UV peut entraîner de graves brûlures	Masque soudeur	0.25	3
2	2-4 Patrimoine	Métallerie/serrurerie/Soudure	Soudeur	Risques d'incendie, d'explosion	Flamme gaz sous pression/Travail en atmosphère explosive	Brûlures, asphyxie	2	2	3	12	La présence combinée de poussières, de vapeurs, de gaz inflammables peut être vecteur d'incendie et d'explosion. Les permis feu ne sont pas mis en place,	Aspiration des fumées de soudure Extincteurs contrôlés BAES	0.25	3
2	2-4 Patrimoine	Métallerie/serrurerie/Soudure	Soudeur	Risques et nuisances liés au bruit	Bruit généré par les activités de soudure, martelage, meulage, ...	Fatigue auditive, maux de tête, baisse de l'audition, ...	2	2	3	12	Les soudures des métaux nécessitent l'utilisation d'équipements dont le niveau sonore peut être supérieur à 80 dB(A)	Protection auditive	0.50	6
2	2-4 Patrimoine	Gestion des animaux errants	Agents ayant l'agrément	Risques liés aux agents biologiques	Capture d'animaux errants	Infection	3	2	2	10	Deux agents sont habilités afin de capturer des chats errants en vue de leur stérilisation Ils capturent les nuisibles, ainsi que les pigeons sur arrêtés municipaux. Les animaux errants sont vecteur de maladie	Gants Vêtements de travail Agreement Vaccination leptospirose	0.25	3
2	2-4 Patrimoine	Entretien des fontaines	Ensemble des agents	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de produits chimiques	Brûlures, allergies, ...	4	1	2	10	Les agents utilisent des produits chimiques notamment du chlore pour entretenir l'ensemble des fontaines une fois par semaine.	Vêtements de travail	0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Entretien des fontaines	Ensemble des agents	Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Déplacement sur sol glissant	Blessures, entorses, fractures, ...	4	1	2	10	Le déplacements sur sol glissant augmentent le risque de chute de plain-pied	Chaussures de sécurité	0.50	5

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations	Vêtements de travail Gants Chaussures de sécurité	0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Entretien des fontaines	Ensemble des agents	Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des eaux souillées	Infection	4	1	2	10	L'eau des fontaines peut être souillée notamment en cas de contact avec des animaux porteurs de maladies			
2	2-4 Patrimoine	Entretien des fontaines	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation du nettoyeur haute pression	Blessures	4	1	3	15	L'utilisation du nettoyeur haute pression	Vêtements de travail Gants Chaussures de sécurité	0.50	8
2	2-4 Patrimoine	Entretien des chéneaux	Ensemble des agents	Risques de chute de hauteur	Accès en hauteur	Blessures, fractures, décès	4	1	3	15	Les agents procèdent au nettoyage des chéneaux deux fois par an	Nacelle contrôlée Formation travail en hauteur Autorisation de conduite	0.25	4
2	2-4 Patrimoine	Remplacement des vitres	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Découpe des vitres	Coupures	3	2	2	10	Les agents procèdent aux remplacements d'une dizaine de vitres par an, les vitres sont découpées dans un magasin spécialisé. Néanmoins, ils peuvent être amenés à les tailler		0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés à la charge physique de travail	Adoption de postures contraintes/Gestes répétitifs/Port de charges lourdes	Douleurs musculaires, TMS	4	2	3	18	L'agent adopte des postures contraintes : dos courbé, à genoux, bras tendus, position couché, station debout prolongée... à cela s'ajoute les gestes répétitifs et le port de charges d'éléments mécaniques, de carrosseries ou de pneumatiques. Ces éléments contribuent à l'apparition de douleurs musculaires et de troubles musculo squelettiques	Alternance des tâches	0.50	9
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Déplacement sur sol glissant/encombrement au sol	Blessures, entorses, fractures, ...	4	2	2	12	Les produits utilisés peuvent rendre le sol glissant et générer des chutes de plain-pied. L'atelier est encombré par divers stockages : palettes, outils, bidons, ferrailles, ... Cet encombrement au sol peut également générer des chutes de plain-pied	Chaussures de sécurité	0.50	6
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques de chute de hauteur	Accès en hauteur via l'escabeau	Blessures, entorses, fractures, ...	4	1	2	10	Certaines pièces et outils sont stockés en hauteur, l'agent utilise un escabeau afin d'y accéder. Contrôle périodique?		0.50	5
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques et nuisances liés au bruit	Bruit émis par les véhicules et les machines	Fatigue auditive, maux de tête, baisse de l'audition, ...	3	2	3	15	Les moteurs des véhicules, les diverses machines à entretenir et à réparer émettent du bruit d'intensité variable pouvant être source de dommages physiques		0.50	8
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Contact avec les poussières des garnitures de friction	Irritation des voies respiratoires	3	2	2	10	Certaines activités exposent l'agent aux poussières : utilisation de l'air comprimé, démontage des roues, des tambours des freins, ...		0.50	5

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations	Vêtements de travail	Gants	0.50	Risque résiduel
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de produits chimiques	Allergies, irritations, brûlures, ...	4	2	2	12	Les activités nécessitent l'utilisation de produits chimiques irritants, nocifs, CMR, ... : huiles, graisses, solvants, carburants, acide sulfurique, ... Les contacts par inhalation et/ou par voie cutanée peuvent occasionner des dommages physiques	Vêtements de travail	Gants	0.50	6
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Inhalation de gaz d'échappement	Troubles neurologiques, affections gastro-intestinales,	4	1	3	15	Les gaz d'échappement contiennent des hydrocarbures aromatiques polycycliques responsables de troubles neurologiques et d'affections gastro-intestinales. Ils peuvent également dégagés du monoxyde de carbone			0.25	4
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux équipements de travail	Machines en mouvement	Blessures, coupures, section d'un membre	4	2	3	18	Les éléments en mouvement peuvent entrer en contact avec des parties du corps et occasionner des dommages corporels			0.25	5
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux équipements de travail	Vibrations émises par les machines	TMS, troubles neurologiques, troubles de la circulation sanguine	4	1	3	15	Les vibrations émises par les machines se transmettent aux bras et à l'ensemble du corps			0.50	8
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux circulations internes de véhicules	Manœuvre de véhicules	Blessures, écrasement	3	1	3	12	Les véhicules sont amenés à être déplacés au sein du garage, ce qui peut générer un risque de collision	Respect de la réglementation		0.25	3
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques routiers	Conduite nocturne Conduite hivernale Conduite par temps pluvieux Intervention sur la voie publique	Blessures, fractures, décès	3	1	4	16	L'agent est amené à se déplacer pour s'approvisionner en pièces ou chercher un collègue ayant un souci avec une machine ou un véhicule. La cohabitation avec les usagers de la route lors des dépannages des véhicules est accidentogène. L'agent tracte le véhicule en panne à l'aide d'un tracteur	Signalisation Gilet haute visibilité Gyrophare sur le tracteur Respect de la réglementation		0.25	4
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'outils à main	Blessures	4	2	2	12	L'agent utilise de nombreux outils manuels : tournevis, clé, pince, ...	Gants		0.25	3
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux ambiances thermiques	Ambiance thermique hivernale	Rhume, engelures, troubles circulatoires	2	2	2	8	En hiver la température est basse à l'atelier. Les allées et venues ne permettent pas le maintien d'une température confortable. A cela s'ajoute la présence de grandes portes avec courants d'air. L'agent est amené à récupérer des véhicules en panne à l'extérieur de l'atelier ce qui l'expose aux aléas climatiques	Vêtements chauds Chaussure		0.50	4
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques d'incendie, d'explosion	Utilisation et stockage de liquides inflammables	Brûlures, asphyxie	4	2	3	18	L'utilisation de produits inflammables ainsi que le stockage peuvent être à l'origine d'incendies. On retrouve des bidons contenant des liquides inflammables, une cuve à fioul, ... qui ne sont pas sous rétention			0.50	9
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés à l'électricité	Utilisation d'équipements électriques défectueux et/ou appartenant à une installation électrique défectueuse	Électrisation/Électrocution	1	1	3	6	L'utilisation d'équipements électriques défectueux peut être source d'électrisation ou d'électrocution	Agent formé CAP et BAC PRO mécanique véhicules industriels		0.25	2

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Stockage de produits chimiques	Brûlures, allergies, ...	4	2	2	12	Les produits chimiques dangereux ne sont pas tous disposés sous rétention. Ils sont stockés sur des étagères dans une zone aérée. La compatibilité de stockage ne semble pas être prise en compte		0.75	9
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation du pont	Blessures, écrasement	4	1	3	15	Le garage est équipé de 2 ponts éléveurs : 1 pont 2 colonnes à bras de 5 tonnes et 1 pont 4 colonnes de 7 tonnes. Il est aménagé à intervenir sur la benne à ordures et sur la balayeuse	Contrôle périodique Agent formé CAP/BAC PRO mécanique véhicules industriels Sécurité sur le pont 4 colonnes qui s'arrête à 20 cm du sol	0.25	4
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des micro-organismes pathogènes	Infection/surinfection des plaies	2	2	2	8	Les activités mécaniques sont réalisées sur du matériel et des véhicules pouvant être souillés par des micro-organismes pathogènes. Il est amené à intervenir sur la benne à ordures et sur la balayeuse	Vêtements de travail Gants Vaccination	0.50	4
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Mécanicien	Risques liés aux équipements de travail	Contact avec des pièces et liquides chauds	Brûlures	2	1	2	6	La projection de liquides chauds et/ou le contact avec des pièces de véhicule ou machines chaudes peuvent occasionner des brûlures	Vêtements de travail Gants Agent formé CAP/BAC PRO mécanique véhicules industriels	0.50	3
2	2-4 Patrimoine	Maintenance des extincteurs	Agents formés	Risques liés à la charge physique de travail	Port de charges lourdes	Douleurs musculaires, TMS	2	2	3	12	Les agents formés sont chargés de la maintenance des extincteurs. Le port de charges lourdes peut générer des douleurs musculaires et/ou des TMS	Véhicules de service Travail en équipe	0.25	3
2	2-4 Patrimoine	Maintenance des extincteurs	Agents formés	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Manutention des extincteurs	Blessures, fractures	2	2	2	8	La manutention des extincteurs peut occasionner des chutes	Véhicules de service Travail en équipe Chaussures de sécurité	0.25	2
2	2-4 Patrimoine	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'outils très coupants	Blessures, section de membre	2	2	3	12	L'utilisation d'outils très coupants (la scie, la machine à bois, ...) peut générer de graves blessures		0.50	6
2	2-4 Patrimoine	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Utilisation du nettoyeur haute pression (puissance du jet et milieu humide)	Blessures, entorses, fractures, ...	2	2	2	8	L'utilisation du nettoyeur haute pression peut générer des chutes de plain-pied occasionnées par une perte d'équilibre due à la variation de pression du jet ou à la présence d'eau au sol	Chaussures de sécurité	0.50	4
2	2-4 Patrimoine	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation du nettoyeur haute pression (puissance du jet)	Lésions traumatiques	2	2	2	8	La puissance du jet peut causer des lésions traumatiques sur les parties du corps exposées. Elle peut également causer des dommages de façon indirecte par la projection de débris	Vêtements de travail Combinaison étanche ? Gants Lunettes étanches Préparation du chantier	0.50	4
2	2-4 Patrimoine	Ensemble des activités	Ensemble des agents	Risques liés à l'électricité	Utilisation du nettoyeur haute pression (travail en milieu humide)	Électrisation/Électrocution	1	1	3	6	L'utilisation d'un nettoyeur défectueux génère un risques d'électrisation ou d'électrocution. La projection du jet sur un équipement sous tension peut également être source d'électrisation ou d'électrocution	Vérification du matériel	0.50	3

IDENTIFICATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



JATC Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025 150-DE Risque

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-5 Voirie - Propreté	Tournée de secteur et autres déplacements	Agents techniques	Risques routiers	Circulation à vitesse lente Vigilance du conducteur portée sur la recherche d'anomalies Conditions météorologiques	Blessures, fractures, incapacité permanente de travail, décès	4	1	4	20	Les agents effectuent une tournée de secteur tous les jours pendant environ une heure Il s'agit d'un contrôle visuel d'éventuelles dégradations et anomalies nécessitant une intervention future des services techniques de la ville (graffitis, tags, nids de poules, présence d'objets sur les voies de circulation ...) La circulation se fait à une vitesse plus lente que la normale et l'attention du conducteur est portée à la fois sur la conduite et sur l'observation	Permis B Respect de la réglementation Véhicules de service entretenus Assurance des véhicules de service Gyrophare orange Bandes réfléchissantes blanc/rouge Vêtements haute visibilité Vigilance	0.25	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques routiers	Travaux et déplacements piéton sur la voirie ou en abord de voirie Cohabitation avec les autres usagers de la route Manque de visibilité des agents	Blessures, fractures, incapacité permanente de travail, décès	4	2	4	24	Les agents circulent et interviennent sur et en abord de voirie Les véhicules de service disposent de gyrophares oranges, triflash et de bandes blanc/rouge réfléchissantes De la signalisation de chantiers temporaires est disponible : cônes, balises, panneaux ...	Signalisation des chantiers si nécessaire Véhicules de service en protection avec gyrophares oranges, triflash et bandes blanc/rouge réfléchissantes Vêtements haute visibilité Vigilance	0.25	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Sol rendu glissant (pluie, neige, verglas, boue, feuilles mortes, huile, ...) Présence d'obstacle au sol Mauvais état du sol	Hématomes, blessures, entorses, fractures	4	2	2	12	Les agents circulent ou interviennent à pied sur le territoire de la commune	Chaussures de sécurité	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques liés aux ambiances thermiques	Travail en période hivernale, par temps de pluie	Engelures, gerçures, hypothermie, maladie, ...	2	2	2	8	Les agents travaillent majoritairement en extérieur, ils sont donc exposés aux aléas climatiques Les agents sont satisfaits de leurs vêtements de travail	Vêtements de travail adaptés	0.50	4
2	2-5 Voirie - Propreté	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques liés aux ambiances thermiques	Travail et efforts physiques en période estivale, travail au soleil, travail en période de canicule	Coup de soleil, coup de chaleur, déshydratation, insolation, malaise, ...	2	2	3	12	Les activités physiques en période de fortes chaleurs peuvent être source de déshydratation et générer des malaises	Point d'eau potable à disposition Horaire d'été Casquette	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques liés aux animaux et aux insectes	Contact avec des animaux sauvages ou domestiques Contact avec des insectes	Piqûres, œdème, allergie, maladie, morsures, infections, ...	3	2	2	10	Les agents peuvent intervenir en extérieur Un contact avec des insectes, animaux domestiques ou sauvages est possible	Vêtements de travail à manches longues	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques d'agression physique et/ou verbale	Contact hostile avec les administrés	Stress, dépression, RPS	4	2	3	18	Les agents sont en contact réguliers avec les administrés, ils peuvent être exposé à des risques d'agression verbale voire physique Les agents n'ont pas signalé de difficulté à ce jour		0.25	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Pose de signalisation temporaire Mise en place d'arrêtés municipaux Pose de barrières Pose des panneaux électoraux	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Port de charges Position contraintes Gestes répétitifs	Douleurs musculaires, douleurs dorsales, élongations, TMS	3	2	3	15	Les agents mettent en place de la signalisation temporaire, des balises pour l'affichage des arrêtés municipaux, des barrières de police, des panneaux électoraux ... Le matériel est chargé manuellement dans le véhicule. La commune dispose seulement d'un tracteur avec fourches, mais pas de manutou ou chariot élévateur Le matériel n'est pas rangé en rack pour faciliter la manutention mécanique Les agents non pas suivi de formation PRAP "gestes et postures"	Travail en équipe Alternance des tâches Tracteur avec fourches	0.50	8

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-5 Voirie - Propreté	Pose de signalisation temporaire Mise en place d'arrêtés municipaux Pose de barrières Pose des panneaux électoraux	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Manutention manuelle	Pincement, écrasement, choc, contusions, hématomes, coupures, fractures	3	2	3	15	Les agents manutendent des objets pouvant être piquants ou coupants s'ils sont endommagés La majorité des agents sont formés Sauveteur Secouriste du Travail	Gants anticoupures Vêtements de travail à manches longues Formation SST Trousse de secours	0.25	4
2	2-5 Voirie - Propreté	Pose de signalisation temporaire Mise en place d'arrêtés municipaux Pose de barrières Pose des panneaux électoraux	Agents techniques	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Chutes d'objets	Pincement, écrasement, choc, contusions, hématomes, coupures, fractures	3	2	3	15	Les objets manutentionnés peuvent chuter et occasionner des blessures	Gants anticoupures Vêtements de travail à manches longues Chaussures de sécurité	0.25	4
2	2-5 Voirie - Propreté	Pose de signalisation temporaire Mise en place d'arrêtés municipaux Pose de barrières Pose des panneaux électoraux	Agents techniques	Risques routiers	Arrêts et descentes du véhicule fréquents Cohabitation avec les autres usagers de la route Manque de visibilité des agents	Blessures, fractures, incapacité permanente de travail, décès	3	2	4	20	Les agents font des arrêts fréquents pour mettre en place le matériel en bordure de voirie Les agents portent une tenue haute visibilité intégrale (veste + pantalon)	Véhicules de service avec gyrophares oranges, triflash et bandes blanc/rouge réfléchissantes Vêtements haute visibilité Vigilance Travail équipe	0.25	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Marquage au sol	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de peinture Projection Contact cutané ou oculaire Emanation de vapeur ou brouillard de peinture	Irritations, allergie, brûlure chimique, maux de tête ...	1	2	3	9	Les agents effectuent des travaux de marquage au sol. Ils disposent d'une machine de marquage neuve adaptée à l'utilisation de peinture à l'eau Veiller à consulter la FDS du produit pour adapter les protections individuelles notamment le type de masque respiratoire et de gants	Utilisation de peinture à l'eau Préparation et pulvérisation à l'extérieur Vêtement de travail Combinaison jetable Gants Lunettes de sécurité Masque respiratoire Travaux important de marquage effectués en régie	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Marquage au sol	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Manutention des bidons de peinture et machine de marquage Postures contraintes Gestes répétitifs	Douleurs dorsales, élongations, TMS, ...	1	2	3	9	Les agents manutendent les bidons de peinture et la machine de marquage La projection de peinture au sol peut nécessiter d'adopter des postures contraintes : dos fléchi, à genoux, accroupi	Alternance des tâches Travail en équipe	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Marquage au sol	Agents techniques	Risques et nuisances liés au bruit	Bruit de la machine de marquage	Fatigue auditive, bourdonnements, maux de tête, trouble du sommeil, stress, surdité ...	1	2	3	9	La machine de marquage génère du bruit Les agents disposent de protections auditives adaptées (bouchons d'oreilles, casque anti-bruit)	Protections auditives Alternance des tâches	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Maçonnerie	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Manutention des sacs de ciment et du matériel Postures contraintes Gestes répétitifs	Douleurs dorsales, élongations, TMS, ...	2	2	3	12	Les agents effectuent des petits travaux de maçonnerie : scellement de panneau de signalisation, de mobilier urbain, pose et réparation de bordures ... Ils sont amenés à manutentionner des charges lourdes : sac de ciment, matériel, matériaux, ... et à adopter des postures contraintes : à genoux, accroupi, dos fléchi, bras levés Les agents n'ont pas suivi de formation PRAP "Gestes et postures"	Alternance des tâches Travail en équipe	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Maçonnerie	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de ciment Contact cutané, oculaire ou respiratoire avec du ciment Poussières de ciment ou lors de la découpe à la meuleuse	Rougeurs, irritations, brûlures, allergies, conjonctivite, maladies pulmonaires	2	2	3	12	Le contact cutané avec du ciment peut conduire à des problèmes dermatologiques Les activités de maçonnerie et l'utilisation de ciment génèrent des poussières volatiles pouvant être inhalées ou provoquer des problèmes oculaires	Gants Masque anti-poussières Vêtements à manches longues Hygiène des mains après utilisation	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Maçonnerie	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de scellement chimique Contact cutané ou oculaire	Irritations, allergies, brûlures	2	1	3	9	Les agents utilisent des produits de scellement chimique pour la pose de mobilier urbain	Gants Vêtements à manches longues Hygiène des mains après utilisation	0.50	5

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-5 Voirie - Propreté	Maçonnerie	Agents techniques	Risques et nuisances liés au bruit	Utilisation d'outillage bruyants (disqueuse, meuleuse,ponceuse ou perceuse ...) Utilisation d'une bétonnière	Fatigue auditive, bourdonnements, maux de tête, trouble du sommeil, stress, surdité ...	2	2	3	12	Les agents utilisent des outils générant du bruit. Les agents disposent de protections auditives adaptées selon les activités (bouchons d'oreilles, casque anti-bruit)	Protection auditive Alternance des tâches	0.25	3
2	2-5 Voirie - Propreté	Maçonnerie	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'outillage (disqueuse, meuleuse,ponceuse ou perceuse ...) Utilisation d'une bétonnière Projection poussières et particules Contact avec des parties chaudes Contact avec des pièces en mouvement ou coupantes	Blessures, brûlure, coupures, pincements, écrasement ...	2	2	3	12	Les agents utilisent des outils électroportatifs présentant des risques mécaniques : contact avec des pièces en mouvement ou des parties chaudes, projection de particules ou de poussières, ...	Gants anticoupures Lunettes de sécurité Vêtements de travail à manches longues Chaussures de sécurité Machines conforme CE Trousse de secours Agents formés aux gestes de premiers secours	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Maçonnerie	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'outillage (disqueuse, meuleuse,ponceuse ou perceuse ...) Vibrations transmises aux membres supérieurs	Douleurs aux poignets ou aux coudes, troubles de la sensibilité, troubles circulatoires, TMS, MP, ...	2	2	3	12	L'utilisation d'outillage électroportatif (disqueuses, meuleuse,ponceuse ou perceuse ...) peut transmettre des vibrations aux membres supérieurs	Alternance des tâches	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage d'animaux morts	Agents techniques	Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des animaux morts	Infections, maladies, ...	2	1	3	9	Les agents sont amenés à ramasser des animaux morts sur la voirie. Les cadavres d'animaux sont déposés chez le vétérinaire pour identification de l'éventuel propriétaire	Ramassage à distance avec une pelle ou une pince Mise en sac étanche Gants Vêtements de travail Hygiène des mains Gel hydroalcoolique	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage des tags et graffitis	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation d'une bombe de GRAPHISTRAL classé CMR de catégorie 2 selon le règlement CLP FDS non accessibles aux agents	Irritations, allergie, brûlure, lésions oculaires, maux de tête ...	3	1	3	12	Les agents utilisent une bombe de GRAPHISTRAL pour le nettoyage des graffitis. Ce produit contient du dichlorométhane, substance classée CMR (Cancérogène Mutagène Reprotoxique) de catégorie 2 selon le règlement CLP La FDS du produit contient entre autre les mentions : H315 - Provoque une irritation cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges H351 - Susceptible de provoquer le cancer La FDS recommande le port d'un masque de protection respiratoire (masque à gaz type AX en cas de ventilation insuffisante) La FDS du produit n'est pas accessible aux agents Les règles applicables aux agents chimiques dangereux classés CMR de catégorie 2 sont les règles générales de prévention du risque chimique (articles R. 4412-1 à R. 4412-57 du Code du travail)	Application en extérieur Gants Lunettes de sécurité Vêtement de travail Hygiène des mains	1.00	12
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage du vannage du canal	Agents techniques	Risques liés aux interventions en bordure d'eau	Travail en bordure du canal Chute	Noyade, décès	3	2	4	20	Les agents effectuent une fois par semaine le nettoyage des vannes du canal afin de retirer les branchages, feuillages et résidus d'incivilité pris au piège Le retrait des déchets se fait à l'aide de fourches et de râteaux Une chute dans le canal d'un des agents est envisageable	Travail en équipe Agents formés aux premiers secours	0.50	10
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage du vannage du canal	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'une fourche et d'un râteau	Blessure, coupure	3	2	2	10	Les agents utilisent des outils à mains pour retirer les déchets des vannes du canal (fourche, râteau)	Vêtement de travail à manches longues Chaussures de sécurité Gants Trousse de secours	0.50	5

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations	Vêtement de travail à manches longues Chaussures de sécurité Gants Trousse de secours	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage du vannage du canal	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Contact avec des déchets pouvant être piquant ou tranchants	Blessure, coupure	3	2	2	10	Les agents manipulent les déchets retirés des vannes du canal	Vêtement de travail à manches longues Chaussures de sécurité Gants Trousse de secours	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage du vannage du canal	Agents techniques	Risques liés aux animaux et aux insectes	Présence éventuelle de rats	Morsure, maladie, infection bactérienne ou virale, leptospirose	3	2	3	15	La présence de rats est possible	Vêtements de travail à manches longues Chaussures de sécurité Gants Hygiène des mains Gel hydroalcoolique Trousse de secours	0.50	8
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage du vannage du canal	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Sortie des déchets et branchages du canal Postures contraignantes	Douleurs dorsales, élongations, TMS, ...	3	2	3	15	Les agents remontent les déchets accumulés dans les vannes du canal et sont amenés à adopter des postures contraignantes : dos fléchi, accroupi, à genoux Les agents n'ont pas suivi de formation PRAP "Gestes et postures"	Alternance des tâches Travail en équipe	0.50	8
2	2-5 Voirie - Propreté	Salage, déneigement	Agents techniques	Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Sol glissant, mouillé, enneigé ou verglacé	Chute, blessure, entorse, fracture	1	2	2	6	En hiver, les agents sont amenés à déneiger et saler manuellement les trottoirs et les accès à certains bâtiments	Chaussures de sécurité	0.50	3
2	2-5 Voirie - Propreté	Salage, déneigement	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Manutention des sacs de sel Postures contraignantes Gestes répétitifs	Douleurs musculaires, douleurs dorsales, élongations, TMS	1	2	3	9	En hiver, les agents sont amenés à déneiger et saler manuellement les trottoirs et les accès à certains bâtiments Ils manutentionnent des sacs de sels, utilisent une pelle à neige manuelle et disposent d'un épandeur à sel manuel	Epandeur manuel à sel Alternance des tâches Travail en équipe	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles de ville et des points mégots	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Manutention des sacs poubelles Extraction des corbeilles Postures contraignantes Gestes répétitifs	Douleurs musculaires, douleurs dorsales, élongations, TMS	3	2	3	15	Les agents collectent les poubelles de ville et vident le points mégots Les corbeilles de ville sont remplacées progressivement par des modèles à sac visible moins lourdes et plus facile à extraire	Remplacement progressif des corbeilles par des modèles plus facile à manipuler Alternance des tâches Travail en équipe	0.50	8
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles de ville et des points mégots	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Présence éventuelle d'objets coupants ou piquants (verre cassé, seringue) Manipulation des corbeilles Contact avec des mégots et cendres de cigarette, inhalation de cendres	Piqûres, coupures, pinces, écrasements, éraflures, hématomes, infections	3	2	2	10	Les poubelles peuvent contenir des objets coupants Les agents ont déjà retrouvé des seringues et matériels de consommation de drogue Aucune procédure n'a été établie en cas de coupures ou piqûres avec du matériel en contact avec du sang Les agents collecte les points mégots	Gants anticoupures Pince à déchets Vêtement de travail à manches longues Chaussures de sécurité Hygiène des mains	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles de ville et des points mégots	Agents techniques	Risques routiers	Arrêts et descentes du véhicule fréquents Cohabitation avec les autres usagers de la route Manque de visibilité des agents	Blessures, fractures, incapacité permanente de travail, décès	3	2	4	20	Les agents font des arrêts fréquents pour mettre ramasser les poubelles de ville Les agents portent une tenue haute visibilité intégrale (veste + pantalon)	Véhicules de service avec gyrophare orange et bandes blanc/rouge réfléchissantes Vêtements haute visibilité Vigilance Travail équipe	0.25	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de rue	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de petits équipements manuels (binette, pioche, râteau, balais, pelle, ...)	Hématomes, blessures, coupures, ...	4	2	2	12	Les agents utilisent de outils manuels (binette, pioche, râteau, balais, pelle, ...)	Gants anticoupures Vêtement de travail à manches longues Chaussures de sécurité Trousse de secours sur un des chariots de voirie	0.25	3
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de rue	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Port de charge Postures contraignantes Gestes répétitifs	Douleurs musculaires, douleurs dorsales, élongations, TMS, ...	4	2	3	18	Les agents disposent d'un chariot de voirie et d'une pince à déchets L'utilisation du balai et de la binette nécessite des gestes répétitifs et des postures contraignantes	Pince à déchets Chariot de voirie Alternance des tâches	0.50	9

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le



IDENTIFICATION										ÉVALUATION						
Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE	Risque résiduel	
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de rue	Agents techniques	Risques routiers	Déplacement piéton sur la voirie ou en abord de voirie Cohabitation avec les autres usagers de la route Manque de visibilité des agents	Blessures, fractures, incapacité permanente de travail, décès	4	2	4	24	Les agents circulent sur et en abord de voirie			Vêtements haute visibilité Bandes réfléchissante sur le chariot de voirie Travail d'un seul côté de la chaussée en évitant de traverser en permanence Vigilance	0.25	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de rue	Agents techniques	Risques liés au travail isolé	Difficultés pour prévenir les secours Augmentation du délai d'intervention des premiers secours Aggravation des conséquences d'un accident	Blessures, malaise, ...	4	2	3	18	Les agents travaillent seul lors du nettoyage de rue avec le chariot de voirie			Téléphone portable personnel	0.50	9
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de rue	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Inhalation de poussières Contact avec des déchets Présence éventuelle d'objets coupants ou piquants (verre cassé, seringue)	Irritations, allergie, inhalation, ingestion, piqûre, coupure	4	2	2	12	Le balayage provoque de la poussière qui peut être inhalée par les agents L'agent peut être en contact avec des déchets : mégots de cigarettes, objets coupants, seringues ...			Pince à déchets Vêtement de travail à manches longues Chaussures de sécurité Gants anticoupures Hygiène des mains Gel hydroalcoolique Trousse de secours sur un des chariots de voirie	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de rue	Agents techniques	Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des seringues Contact avec des déjections animales	Piqûres, infections, maladies	4	2	3	18	Les agents peuvent être en contact avec des déjections animales ou des seringues Aucune procédure n'a été établie en cas de coupures ou piqûres avec du matériel en contact avec du sang			Pince à déchets Gants anticoupures Vêtements de travail à manches longues Hygiène des mains Gel hydroalcoolique	0.50	9
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de rue	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'un nettoyeur haute pression Projection de particules Vibrations transmises aux membres supérieurs	Contusion, blessures, lésions oculaires, douleurs musculaires, douleurs dorsales, douleurs aux poignets ou au coude, troubles de la sensibilité, TMS, ...	3	2	3	15	Les agents utilisent un nettoyeur haute pression pour le nettoyage de rue Le matériel et l'état des tuyaux sous pression sont vérifiés visuellement avant chaque utilisation L'utilisation d'un nettoyeur haute pression peut transmettre des vibrations aux membres supérieurs			Gants Chaussures ou bottes de sécurité Lunettes de sécurité Vêtement de travail à manches longues Vérification visuelle du matériel Alternance des tâches	0.50	8
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de rue	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'un souffleur de feuille thermique Contact avec des parties chaudes Projection de poussières et particules Vibrations transmises aux membres supérieurs	Contusion, blessures, brûlures, lésions oculaires, douleurs musculaires, douleurs dorsales, douleurs aux poignets ou au coude, troubles de la sensibilité, TMS, ...	3	2	3	15	Les agents utilisent un souffleur de feuilles pour le nettoyage de rue L'utilisation d'un souffleur de feuilles peut transmettre des vibrations aux membres supérieurs			Gants Chaussures de sécurité Lunettes de sécurité Vêtement de travail à manches longues Vérification visuelle du matériel Alternance des tâches	0.50	8
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de rue	Agents techniques	Risques et nuisances liés au bruit	Bruit généré par l'utilisation d'un souffleur de feuille thermique ou d'un nettoyeur haute pression	Fatigue auditive, bourdonnements, maux de tête, troubles du sommeil, stress, surdité, ...	3	2	3	15	Le souffleur de feuilles et le nettoyeur haute pression génèrent un bruit important			Protections auditives Alternance des tâches	0.25	4
2	2-5 Voirie - Propreté	Mise en propreté des points tri	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Manipulation de déchets Présence éventuelle d'objets coupants ou piquants (verre cassé)	Piqûres, coupures, pincements, écrasements, éraflures, hématomes, infections	3	2	2	10	Les agents mettent en propreté les points de tri sélectif Présence de verre cassé au sol			Gants anticoupures Pince à déchets Vêtement de travail à manches longues Chaussures de sécurité	0.25	3
2	2-5 Voirie - Propreté	Mise en propreté des points tri	Agents techniques	Risques liés aux animaux et aux insectes	Présence de guêpe à proximité des containers à verre Présence de rats	Piqûre d'insectes, œdème, allergie, infection, leptospirose	3	1	3	12	Présence de guêpes à proximité des containers à verres Les agents ont signalé la présence de rats			Vêtement de travail à manches longues Chaussures de sécurité Vigilance	0.50	6

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles Ramassage des encombrants	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Manutention des sacs poubelles ou des encombrants et dépôt dans le camion Postures contraintes	Douleurs dorsales, élongations, TMS, ...	4	2	3	18	Les agents effectuent le ramassage journalier (y compris le samedi matin) des sacs poubelles laissés par les administrés à proximité des conteneurs enterrés pour déchets résiduels secs (incivilité, conteneurs plein, absence de conteneurs pour les emballage recyclé) Les agents effectuent le ramassage des encombrants une fois par semaine Les encombrants et les sacs poubelles sont déposés dans la benne du camion, ils doivent ensuite être déposés et déchargés au CTM Ces activités entraînent une charge physique de travail importante et nécessitent des postures contraintes et des gestes répétitifs Les agents n'ont pas suivi de formation PRAP "Gestes et postures"	Alternance des tâches Travail en équipe	0.50	9
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles Ramassage des encombrants	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Manipulation de déchets Présence éventuelle d'objets coupants ou piqûants (verre cassé, boîtes de conserve)	Irritations, allergie, inhalation, ingestion, piqûre, coupure	4	2	3	18	Les agents manipulent des sacs de déchets Présence éventuelle d'objets piqûants ou coupants : verre, boîtes de conserve Les sacs poubelles peuvent se déchirer lors des manipulations ou être éventrés avant leur manipulation	Gants anticoupures Vêtements de travail à manches longues Chaussures de sécurité Pince à déchets	0.50	9
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles Ramassage des encombrants	Agents techniques	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Manipulation d'objets encombrants et lourd	Pincement, écrasement, choc, contusions, hématomes, coupures, fractures	3	2	3	15	Les objets manutentionnés peuvent chuter et occasionner des blessures	Gants anticoupures Vêtements de travail à manches longues Chaussures de sécurité Travail en équipe	0.25	4
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles Ramassage des encombrants	Agents techniques	Risques liés aux animaux et aux insectes	Présence de guêpes à proximité des containers à verre Présence de rats	Piqûre d'insectes, œdème, allergie, infection, leptospirose	2	2	3	12	Présence éventuelle de guêpes et de rats	Vêtement de travail à manches longues Chaussures de sécurité Vigilance	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles Ramassage des encombrants	Agents techniques	Risques psychosociaux	Travail le samedi matin Difficulté à concilier vie privée et vie professionnelle	Fatigue, stress	3	2	3	15	Les agents travaillent deux heures le samedi matin pour le ramassage des sacs poubelles		0.50	8
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage des toilettes publiques	Agents techniques	Risques liés aux agents biologiques	Exposition à des virus, bactéries ou champignons	Irritations, contaminations, infections, maladies, ...	3	1	2	8	Le nettoyage et la désinfection des sanitaires expose les agents à des micro-organismes pouvant être pathogènes	Gants à usage unique Vêtements de travail Hygiène des mains Gel hydroalcoolique	0.50	4
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage des toilettes publiques	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de produits sanitaires et pastille javel, inhalation, contact cutané ou oculaire	Irritations, allergie, brûlure, maux de tête ...	3	1	3	12	Les agents nettoient les deux toilettes publiques de la ville tous les lundis matin Les Fiches de Données de Sécurité (FDS) et des fiches techniques des produits utilisés sont disponibles mais ne sont pas à disposition des agents	Gants à usage unique Vêtements de travail Trousse de secours Hygiène des mains Gel hydroalcoolique	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage des toilettes publiques	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'un nettoyeur haute pression Projection de particules Vibrations transmises aux membres supérieurs	Contusion, blessures, lésions oculaires, douleurs musculaires, douleurs dorsales, douleurs aux poignets ou au coude, troubles de la sensibilité, TMS, ...	3	1	3	12	Les agents utilisent un nettoyeur haute pression pour le nettoyage des toilettes publiques Le matériel et l'état des tuyaux sous pression sont vérifiés visuellement avant chaque utilisation L'utilisation d'un nettoyeur haute pression peut transmettre des vibrations aux membres supérieurs	Gants Vêtements de travail à manches longues Lunettes de sécurité Chaussures de sécurité Vérification visuelle du matériel Alternance des tâches	0.50	6

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage des toilettes publiques	Agents techniques	Risques et nuisances liés au bruit	Bruit généré par le nettoyeur haute pression	Fatigue auditive, bourdonnements, maux de tête, troubles du sommeil, stress, surdité, ...	3	1	3	12	Le nettoyeur haute pression génère un bruit important	Protections auditives Alternance des tâches	0.25	3
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage des toilettes publiques	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Postures contraintes Gestes répétitifs	Douleurs dorsales, élongations, TMS, ...	3	1	3	12	Le nettoyage des toilettes publiques nécessite d'adopter des postures contraintes : à genoux, accroupie, dos fléchi, bras tendus Les agents n'ont pas suivi de formation PRAP "Gestes et postures"	Alternance des tâches	0.50	6
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de la cour des impôts	Agents techniques	Risques liés aux agents biologiques	Présence de nombreuses déjections de pigeons Formation de bioaérosol lors du nettoyage haute pression Exposition à des poussières, champignons, bactéries, virus	Infections pulmonaires, infections oculaires, troubles digestifs, maladies, ...	1	2	3	9	Les agents sont chargés de nettoyer une fois par an à l'aide d'un nettoyeur haute pression la cour des impôts. On y trouve de nombreuses fientes de pigeons Les fientes de pigeons peuvent être source d'infections fongiques ou bactériennes L'utilisation d'un nettoyeur haute pression est susceptible de créer un bioaérosol pouvant être inhaler par les agents L'usage d'une combinaison à usage unique, de gants à usage unique, et d'un masque respiratoire de type P2 est requis Des mesures d'hygiène d'ordre général sont requises : interdiction de boire, manger, fumer sur site, lavage des mains, douche, lavage des vêtements de travail, ...	Gants étanche à usage unique Vêtements de travail à manches longues Chaussures ou bottes de sécurité Lunettes ou masques de sécurité Hygiène des mains Hygiène générale Gel hydroalcoolique	0.75	7
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de la cour des impôts	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'un nettoyeur haute pression Projection de particules Vibrations transmises aux membres supérieurs	Contusion, blessures, lésions oculaires, douleurs musculaires, douleurs dorsales, douleurs aux poignets ou au coude, troubles de la sensibilité, TMS, ...	1	2	3	9	Les agents utilisent un nettoyeur haute pression pour le nettoyage de la cour des impôts Le matériel et l'état des tuyaux sous pression sont vérifiés visuellement avant chaque utilisation L'utilisation d'un nettoyeur haute pression peut transmettre des vibrations aux membres supérieurs	Gants Vêtements de travail à manches longues Lunettes de sécurité Chaussures de sécurité Vérification visuelle du matériel Alternance des tâches	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de la cour des impôts	Agents techniques	Risques et nuisances liés au bruit	Bruit généré par le nettoyeur haute pression	Fatigue auditive, bourdonnements, maux de tête, troubles du sommeil, stress, surdité, ...	1	2	3	9	Le nettoyeur haute pression génère un bruit important	Protections auditives Alternance des tâches	0.50	5
2	2-5 Voirie - Propreté	Pavoisement de cérémonie	Agents techniques	Risques de chute de hauteur	Utilisation d'une échelle Perte d'équilibre	Hématomes, blessures, entorses, fractures	2	2	4	16	Les agents utilisent une échelle pour le pavoisement des bâtiments et des cérémonies Evaluer sur le terrain la possibilité d'utiliser une PIRL ou une nacelle	Matériel en bon état Vérification visuelle avant utilisation Chaussures de sécurité Travail en équipe	0.50	8

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts : tonte, élagage, arrosage, entretien des massifs ...	Ensemble des agents	Risques routiers	Cohabitation avec les usagers de la route	Blessures, fractures, décès	4	2	4	24	Les agents cohabitent au quotidien avec les usagers de la route. Ils interviennent aux abords des axes routiers dans le cadre de l'entretien des massifs. Ils circulent sur la route avec les véhicules légers, les tracteurs, la nacelle, ...	Signalisation (plots, panneaux) Port de vêtements haute visibilité	0.25	6
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Déplacements sur terrain glissant et/ou avec dénivellation	Blessures, entorses, fractures	4	2	2	12	Les agents sont amenés à se déplacer sur des terrains glissants avec dénivélés pouvant générer des chutes de plain-pied	Chaussures de sécurité Analyse des zones d'intervention	0.25	3
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques de chute de hauteur	Élagage	Blessures, contusions, entorses, fractures	3	2	3	15	Les agents utilisent une nacelle lors de l'élagage des arbres	Nacelle	0.25	4
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés à la charge physique de travail	Port de charges lourdes	Douleurs musculaires/TMS	4	2	3	18	Sacs d'engrais, jardinières, débroussailleuses, pots de peinture, ...	Voitures de service Brouettes Remorques	0.50	9
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés à la charge physique de travail	Postures contraignantes/Gestes répétitifs	Douleurs musculaires/TMS	4	2	3	18	La plantation de massifs ainsi que le désherbage nécessitent l'adoption de postures pénibles : dos courbé, à genoux, bras tendus, ...	Alternance des tâches	0.50	9
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de produits chimiques	Irritations, brûlures, allergies, ...	4	1	2	10	L'utilisation de produits chimiques avec les protections inadaptées peut occasionner des dommages. Les agents disposent d'EPI	Gants Tenue de travail	0.50	5
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques et nuisances liés au bruit	Utilisation d'équipements bruyants	Fatigue auditive, baisse de l'audition, maux de tête, ...	4	2	3	18	Les équipements thermiques sont particulièrement bruyants	Protections auditives Utilisation d'outils électriques (moins bruyants)	0.50	9
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'équipements coupants	Coupures, section de membres	3	2	3	15	L'utilisation d'outils très coupants tels que la tronçonneuse, taille hale, broyeuse de branches, motoculteur, ... peuvent occasionner de graves blessures	Gants Pantalon anti coupures?	0.50	8
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Vibrations générées par les machines (tondeuse autoportée, motoculteur, ...)	TMS, douleurs musculaires, lésions au niveau des membres supérieurs, lésions dorsales et lombaires, ...	4	2	3	18	Les vibrations générées par les machines peuvent générer des dommages		0.50	9
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de machines autoportées sur terrain glissant et/ou avec dénivellation	Blessures, fractures	2	2	3	12	L'utilisation de machines autoportées sur terrain glissant et/ou avec dénivellation peut générer des chutes et des renversements de machines	Analyse des situations de travail avant interventions	0.50	6

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Shuntage d'un élément de sécurité de la tondeuse autoportée	Blessures, coupures, section d'un membre	3	2	3	15	Un capot de sécurité de la tondeuse autoportée est relevé, il n'assure plus sa fonction de protection		0.75	12
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'outils à main	Coupures, contusions, ...	4	2	2	12	L'utilisation d'outils à main peut générer des blessures aux membre supérieurs et inférieurs	Gants Vêtements de travail Lunettes de sécurité Chaussures de sécurité	0.50	6
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Projections générées par les souffleuses	Blessures	3	2	2	10	L'utilisation de la souffleuse peut entraîner une projection de végétaux, de déchets, d'objets pouvant occasionner des blessures	Gants Vêtements de travail Lunettes de sécurité Chaussures de sécurité	0.50	5
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Taillage des arbustes	Blessures, écrasements, ...	3	2	3	15	Le taillage d'arbustes peut générer des chutes d'objets pouvant occasionner des blessures	Casques? Chaussures de sécurité	0.50	8
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation du brûleur thermique	Brûlures	2	2	2	8	Les agents utilisent le brûleur thermique afin de désherber. Cette équipement fonctionne au gaz, il peut générer des brûlures	Vêtements de travail Chaussures de sécurité	0.50	4
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de l'excavatrice de trous	Blessures, happement	1	2	3	9	L'utilisation d'outils destinés à faire des trous dans le sol telle qu'une excavatrice peut générer de graves blessures	Chaussures de sécurité	0.50	5
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux interventions en bordure d'eau	Interventions à proximité des cours d'eau	Noyade	2	2	4	16	L'entretien des espaces verts à proximité des cours d'eau peut être source de noyade en cas de chute		0.75	12
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques d'agression physique et/ou verbale	Contact avec des administrés agressifs	Blessures, stress	2	2	2	8	Les usagers de la route et/ou les administrés peuvent exprimer leur mécontentement. Il n'y a pas d'événements majeurs à déplorer		0.50	4
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux animaux et aux insectes	Contact avec les guêpes, abeilles, frelons, chenilles urticantes, ...	Œdèmes, rougeurs, ...	3	2	2	10	Le contact avec des insectes et notamment les piqûres occasionnées peuvent générer des dommages graves en cas d'allergies	Vêtements de travail couvrants	0.50	5
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux agents biologiques	Piqûres de tiques contaminées	Maladie de Lyme	2	1	3	9	Les tiques contaminées peuvent transmettre la maladie de Lyme	Vêtements de travail couvrants	0.50	5

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations	Vaccination Vêtements de travail couvrants Désinfection des plaies Protection des plaies	0.25	3
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux agents biologiques	Contact avec un sol contaminé par la bactérie tétanique Contact avec des objets contaminés	Tétanos	2	2	3	12	L'introduction de la bactérie dans le corps peut s'effectuer par une blessure, une piqûre, une griffure, une échardé, une coupure	Vaccination Vêtements de travail couvrants Désinfection des plaies Protection des plaies	0.25	3
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des déjections canines	Infection	2	2	2	8	On retrouve dans les parcs et les massifs des déjections canines. Les agents sont donc exposés à des micro-organismes pouvant être pathogènes	Vêtements de travail Gants Lunettes de sécurité	0.25	2
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux agents biologiques	Exposition aux pollens	Rhinites, asthme, ...	3	2	2	10	L'exposition aux pollens peut être source d'allergies, d'asthme, ...		0.50	5
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux agents biologiques	Contact avec des déchets à haut risque infectieux (seringues)	Infection	3	2	3	15	Les agents retrouvent des seringues usagées. Ces seringues peuvent être contaminées	Gants	0.50	8
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux ambiances thermiques	Ambiance thermique froide	Engelures, gerçures, rhume	3	2	2	10	Les agents travaillent principalement en extérieur, ils sont donc exposés aux aléas climatiques	Vêtements de travail chauds	0.50	5
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux ambiances thermiques	Exposition aux UV	Coup de soleil, insolation, coup de chaleur	2	2	2	8	Les agents travaillent principalement en extérieur, ils sont donc exposés aux UV ainsi qu'aux fortes chaleurs en été	Horaires d'été Vêtements de travail Casquette	0.50	4
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de produits chimiques	Irritations, brûlures, allergies, ...	4	2	2	12	Les agents sont amenés à utiliser des produits phytosanitaires, de la peinture pour les terrains sportifs, ...	Vêtements de travail Masque Certiphyto	0.25	3
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques d'incendie, d'explosion	Stockage de produits inflammables	Brûlures, asphyxie	4	2	3	18	Les carburants destinés à l'utilisation des différents équipements ne sont pas tous stockés dans des bacs de rétention	Extincteurs Agents formés à l'utilisation des extincteurs	0.75	14
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Stockage non adapté des outils et des équipements	Blessures, fractures, ...	4	2	2	12	Certains outils destinés à l'entretien des espaces verts sont stockés en hauteur avec un équilibre peu fiable. Cela pourrait générer des chocs au niveau de la tête et/ou des chutes d'objets		0.75	9
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Ensemble des agents	Risques psychosociaux	Dégredations/Vols des espaces fleuris	Stress	1	2	2	6	La dégradation du travail des agents ainsi que le vol des plantes et décorations peuvent être source de stress et de découragement		0.50	3

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-7 Manifestations	Déplacements en véhicule	Agents techniques	Risques routiers	Mauvaises conditions météorologiques Vitesse pouvant être lente Arrêts fréquents	Blessures, fractures, incapacité permanente de travail, décès	4	1	4	20	Les agents se déplacent sur le territoire de la commune en véhicule de service La circulation peut se faire à une vitesse plus lente que la normale et les arrêts peuvent être fréquents	Permis B Respect de la réglementation Véhicules de service entretenus Assurance des véhicules de service Gyrophare orange Bandes réfléchissantes blanc/rouge Vêtements haute visibilité Vigilance	0.25	5
2	2-7 Manifestations	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques routiers	Travaux et déplacements piéton sur la voirie ou en abord de voirie Cohabitation avec les autres usagers de la route Manque de visibilité des agents	Blessures, fractures, incapacité permanente de travail, décès	4	2	4	24	Les agents circulent et interviennent sur et en abord de voirie Les véhicules de service disposent de gyrophares oranges, triflash et de bandes blanc/rouge réfléchissantes De la signalisation de chantiers temporaires est disponible : cônes, balises, panneaux ...	Signalisation des chantiers si nécessaire Véhicules de service en protection avec gyrophares oranges, triflash et bandes blanc/rouge réfléchissantes Vêtements haute visibilité Vigilance	0.25	6
2	2-7 Manifestations	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Sol rendu glissant (pluie, neige, verglas, boue, feuilles mortes, huile, ...) Présence d'obstacle au sol Mauvais état du sol	Hématomes, blessures, entorses, fractures	4	2	2	12	Les agents circulent ou interviennent à pied sur le territoire et les bâtiments de la commune	Chaussures de sécurité	0.50	6
2	2-7 Manifestations	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques liés aux ambiances thermiques	Travail en période hivernale, par temps de pluie	Engelures, gercures, hypothermie, maladie, ...	2	2	2	8	Les agents travaillent majoritairement en extérieur, ils sont donc exposés aux aléas climatiques Les agents sont satisfaits de leurs vêtements de travail	Vêtements de travail adaptés	0.50	4
2	2-7 Manifestations	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques liés aux ambiances thermiques	Travail et efforts physiques en période estivale, travail au soleil, travail en période de canicule	Coup de soleil, coup de chaleur, déshydratation, insolation, malaise, ...	2	2	3	12	Les activités physiques en période de fortes chaleurs peuvent être source de déshydratation et générer des malaises	Point d'eau potable à disposition Horaire d'été Casquette	0.50	6
2	2-7 Manifestations	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques liés aux animaux et aux insectes	Contact avec des animaux sauvages ou domestiques Contact avec des insectes	Piqûres, œdème, allergie, maladie, morsures, infections, ...	3	2	2	10	Les agents peuvent intervenir en extérieur Un contact avec des insectes, animaux domestiques ou sauvages est possible	Vêtements de travail à manches longues	0.50	5
2	2-7 Manifestations	Ensemble des activités	Agents techniques	Risques d'agression physique et/ou verbale	Contact hostile avec les administrés Présence des agents lors des manifestations sur la commune Personnes en état d'ébriété lors des manifestations	Stress, dépression, RPS	4	2	3	18	Les agents sont en contact réguliers avec les administrés, ils peuvent être exposé à des risques d'agression verbale voire physique Les agents signalent déjà avoir subi des agressions verbales lors des manifestations sur la commune	Travail en équipe	0.50	9
2	2-7 Manifestations	Stockage des produits chimiques	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Stockage de produits chimiques Déversement d'agents chimiques Contact avec des agents chimiques Inhalation de vapeurs	Irritations, allergie, brûlures chimique, inhalation, ingestion	4	1	3	15	Des produits chimiques sont stockés sur étagères dans le local réservé à l'unité manifestation Les produit sont stockés sans bacs de rétention Les Fiche des Données de Sécurité (FDS) des produits utilisés ne sont pas mise à disposition des agents		0.50	8
2	2-7 Manifestations	Entretien du mobilier urbain, des aires de jeux publics, des salles de sports et du matériel de manifestations	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de petit outillage à main ou d'outilage électroportatif (marteau, tournevis, pinces, cutter, perceuse, visseuse, meuleuse,ponceuse, scie ...) Projection de poussières et particules Contact avec des parties chaudes Contact avec des pièces en mouvement ou coupantes	Blessures, brûlure, pincement, écrasement, éraflure, coupe, amputation	3	2	3	15	Les agents effectuent l'entretien du mobilier urbain, des aires de jeux publics, des salles de sports et du matériel de manifestations Les agents utilisent des outils électroportatifs présentant des risques mécaniques : contact avec des pièces en mouvement ou des parties chaudes, projection de particules ou de poussières, ...	Outils conformes CE et entretenus Gants anticoupures Lunettes de sécurité Masques anti-poussières Chaussures de sécurité Vêtements de travail à manches longues Trousse de secours Agents formés aux gestes de premiers secours	0.25	4

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-7 Manifestations	Entretien du mobilier urbain, des aires de jeux publics, des salles de sports et du matériel de manifestations	Agents techniques	Risques liés à l'électricité	Utilisation d'outillage électroportatif (perceuse, visseuse, meuleuse, ponceuse, scie,...) Utilisation en extérieur	Electrisation, électrocution	3	2	4	20	Les agents utilisent des outils électroportatifs L'utilisation peut se faire en extérieur	Outils conformes CE et entretenus Vérification visuelle avant chaque utilisation Notices à disposition Vêtements de travail à manches longues	0.25	5
2	2-7 Manifestations	Entretien du mobilier urbain, des aires de jeux publics, des salles de sports et du matériel de manifestations	Agents techniques	Risques et nuisances liés au bruit	Bruit généré lors de l'utilisation d'outillage électroportatif	Fatigue auditive, bourdonnements, maux de tête, trouble du sommeil, stress, surdité ...	3	2	3	15	Les agents utilisent des outils ou machines générant du bruit Les agents disposent de protections auditives adaptées selon les activités (bouchons d'oreilles, casque anti-bruit)	Protections auditives Alternance des tâches	0.25	4
2	2-7 Manifestations	Entretien du mobilier urbain, des aires de jeux publics, des salles de sports et du matériel de manifestations	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation d'outillage (disqueuse, meuleuse, ponceuse ou perceuse ...) Vibrations transmises aux membres supérieurs	Douleurs aux poignets ou aux coudes, troubles de la sensibilité, troubles circulatoires, TMS, MP, ...	3	2	3	15	L'utilisation d'outillage électroportatif (disqueuses, meuleuse, ponceuse ou perceuse ...) peut transmettre des vibrations aux membres supérieurs	Alternance des tâches	0.50	8
2	2-7 Manifestations	Entretien du mobilier urbain, des aires de jeux publics, des salles de sports et du matériel de manifestations	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Utilisation de produits chimiques pour réaliser de petits travaux (solvant, acide, peinture, enduit, ciment, colle, ...) Emanation de vapeurs ou poussières Projection de liquide Contact cutané ou oculaire	Irritations, allergies, brûlures chimiques, inhalation, ingestion	3	2	3	15	Les agents utilisent différents produits chimiques ou d'entretien (peintures, décapants, solvants, ...) Les agents n'ont pas accès à toutes les FDS des produits utilisés	Gants à usage unique Lunettes de sécurité Masque antipoussières Vêtements de travail à manches longues Hygiène des mains	0.50	8
2	2-7 Manifestations	Entretien du mobilier urbain, des aires de jeux publics, des salles de sports et du matériel de manifestations	Agents techniques	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	Ponçage du bois (mobilier urbain ...) Emanation et inhalation de poussières de bois	Inhalation de poussière de bois, pathologie respiratoire et cutanée, cancer	2	2	4	16	Les agents effectuent des travaux de ponçage et découpe du bois	Aspiration à la source si possible Lunettes de sécurité Masque anti-poussière	0.50	8
2	2-7 Manifestations	Préparation, chargement, transport, installation et démontage de matériel pour les manifestations (Podium, plancher de bal, banderoles ...)	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Manutention manuelle du matériel Postures contraintes Gestes répétitifs	Douleurs dorsales, élongations, TMS, ...	3	2	3	15	Les agents manutendent, installent et démontent des podiums, des planchers de bal, des banderoles ... Ils sont amenés à adopter des postures contraintes : dos fléchi, accroupi, à genoux, bras levés Les agents n'ont pas suivi de formation PRAP "Gestes et postures"	Travail en équipe Alternance des tâches Camionnette avec hayon élévateur Tracteur avec fourches	0.50	8
2	2-7 Manifestations	Préparation, chargement, transport, installation et démontage de matériel pour les manifestations (Podium, plancher de bal, banderoles ...)	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Manutention manuelle du matériel Présence éventuelle d'écharde de bois ou de parties coupantes Installation du matériel : présence de point de pincement	Pincement, érastement, choc, contusions, hématomes, piqûre, coupures, fractures	3	2	3	15	La manutention et l'installation du matériel peut être source de blessures (présence d'échardes ou de parties coupantes, pincement ou érastement d'un membre lors de l'installation, ...)	Gants anticoupures Vêtements de travail à manches longues Chaussures de sécurité Travail en équipe Vigilance	0.50	8
2	2-7 Manifestations	Préparation, chargement, transport, installation et démontage de matériel pour les manifestations (Podium, plancher de bal, banderoles ...)	Agents techniques	Risques liés à la manutention mécanique	Utilisation du tracteur pour le chargement/ déchargement du matériel Maneuvres, visibilité réduite Basculement, retournement Instabilité de la charge	Pincement, érastement, choc, contusions, hématomes, coupures, fractures	3	2	2	10	Les agents utilisent un tracteur muni de fourches pour la manutention et le chargement/déchargement du matériel	CACES Autorisation de conduite Vigilance	0.50	5
2	2-7 Manifestations	Préparation, chargement, transport, installation et démontage de matériel pour les manifestations (Podium, plancher de bal, banderoles ...)	Agents techniques	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Chute de matériel lors des manutentions manuelle ou mécanique Chute d'outils ou de matériel lors des travaux en hauteur (nacelle, échelle, ...)	Pincement, érastement, choc, contusions, hématomes, coupures, fractures	3	2	3	15	Les objets manutentionnés peuvent chuter et occasionner des blessures Lors des travaux dans la nacelle des outils ou du matériel peuvent chuter	Gants anticoupures Vêtements de travail à manches longues Chaussures de sécurité Travail en équipe Casque lors de l'utilisation de la nacelle Vigilance	0.25	4

IDENTIFICATION

ÉVALUATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Risque résiduel

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Agents concernés	Risques	Situations dangereuses	Dommages possibles	F	D	G	Risque Brut	Observations			
2	2-7 Manifestations	Préparation, chargement, transport, installation et démontage de matériel pour les manifestations (Podium, plancher de bal, banderoles ...)	Agents techniques	Risques de chute de hauteur	Utilisation d'échelles, PIRL ou escabeau Perte d'équilibre Matériel défectueux Matériel non vérifié	Blessures, fractures, contusions, ...	3	1	3	12	Les agents sont amenés à utiliser des échelles, escabeaux, Plateformes Individuelles Roulantes Légères (PIRL)	Travail en équipe Chaussures de sécurité Matériel en bon état Vérification visuelle avant utilisation Utilisation d'une PIRL privilégiée	0.50	6
2	2-7 Manifestations	Préparation, chargement, transport, installation et démontage de matériel pour les manifestations (Podium, plancher de bal, banderoles ...)	Agents techniques	Risques de chute de hauteur	Utilisation d'un camion nacelle Matériel défectueux Matériel non vérifié Personnel non formé Présence de réseaux aériens	Blessures, fractures, contusions, décès, ...	2	2	4	16	Les agents sont amenés à utiliser un camion nacelle pour l'installation de banderoles	CACES R486 Autorisation de conduite Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIR) Vigie au sol Vérification périodique de la nacelle Vigilance	0.25	4
2	2-7 Manifestations	Préparation, chargement, transport, installation et démontage de matériel pour les manifestations (Podium, plancher de bal, banderoles ...)	Agents techniques	Risques liés à l'électricité	Travaux à proximité des réseaux électriques aériens	Electrisation, électrocution	2	2	4	16	La nacelle est amenée à évoluer à proximité des réseaux aériens électriques et téléphoniques	Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIR) Vigie au sol Vigilance	0.25	4
2	2-7 Manifestations	Préparation, chargement, transport, installation et démontage de matériel pour les manifestations (Podium, plancher de bal, banderoles ...)	Agents techniques	Risques routiers	Stationnement et déploiement de la nacelle en bord ou sur la voirie Cohabitation avec les autres usagers de la route Intervention des agents sur la voie publique	Blessures, fractures, incapacité permanente de travail, décès	2	2	4	16	Le camion nacelle doit parfois être stationner sur la voie de circulation ou aux abords Les agents sécurisent et balise la zone d'intervention et doivent parfois faire la circulation	Sécurisation et balisage de la zone d'évolution de la nacelle Signalisation de chantiers Gyrophare orange, triflash et bandes blanc/rouge réfléchissantes Vêtements haute visibilité Vigie au sol	0.25	4
2	2-7 Manifestations	Préparation, chargement, transport, installation et démontage de matériel pour les manifestations (Podium, plancher de bal, banderoles ...)	Agents techniques	Risques liés aux équipements de travail	Utilisation de petit outillage à main (marteau, tournevis, pinces ...) Utilisation d'outillage électroportatif (visseuse ...)	Blessures, brûlure, pincement, écrasement, éraflure, coupure	2	2	3	12	Les agents utilisent des outils manuels ou électroportatifs pour le montage des podiums, des planchers de bal, des banderoles ...	Gants anticoupures Vêtements de travail à manches longues Trousse de secours Agents formés SST	0.25	3
2	2-7 Manifestations	Location de matériel	Agents techniques	Risques liés à la charge physique de travail	Manutention manuelle du matériel Postures contraintes Gestes répétitifs	Douleurs dorsales, élongations, TMS, ...	3	2	3	15	Les agents sont chargés de la mise à disposition du matériel de location pour les associations (tables, chaises, bancs, ...) Les agents n'ont pas suivi de formation PRAP "Gestes et postures"	Chariots supports à roulettes pour les tables et les chaises Travail en équipe Alternance des tâches	0.50	8
2	2-7 Manifestations	Location de matériel	Agents techniques	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Chute de matériel lors des manutention manuelle ou mécanique Chute d'outils ou de matériel lors des travaux en hauteur (nacelle, échelle, ...)	Pincement, écrasement, choc, contusions, hématomes, coupures, fractures	3	2	2	10	Les objets manutentionnés peuvent chuter et occasionner des blessures	Chariots supports à roulettes pour les tables et les chaises Gants anticoupures Vêtements de travail à manches longues Chaussures de sécurité Travail en équipe Vigilance	0.50	5

IDENTIFICATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



ÉVALUATION Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE Risque

IDENTIFICATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



ÉVALUATION Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE Risque
Résiduel

IDENTIFICATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



ÉVALUATION Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE Risque

IDENTIFICATION

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025



ÉVALUATION Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE Risque
ACTION(S) DE VERSATILITÉ ET D'ADAPTATION EXISTANTE

Plan d'actions préventives et/ou correctives à réaliser

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le



ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Unité de travail : Services techniques

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Source de dangers	Actions préventives et/ou protectrices existantes	Risque Résiduel	Propositions d'actions préventives et/ou correctives	Responsable	Coût	Délai	Date de réalisation
2	2-1 Risques généraux	Déplacements professionnels	Conduite nocturne Conduite hivernale Conduite par temps pluvieux Présence d'animaux sur la chaussée	Respect de la réglementation Entretien des véhicules	6	Sensibiliser les agents au risque routier				
2	2-1 Risques généraux	Déplacements piétons parking/bureaux/atelier	Cohabitation véhicules/piétons	Respect de la réglementation	6	Rendre accessible la barrière destinée aux piétons				
2	2-1 Risques généraux	Déplacements piétons parking/bureaux/atelier	Cohabitation véhicules/piétons	Respect de la réglementation	6	Établir des marquages au sol pour la circulation des piétons				
2	2-1 Risques généraux	Accueil des nouveaux arrivants	Absence de formation à la sécurité des nouveaux arrivants		12	Effectuer un accueil sécurité pour tout nouvel arrivant	EMMA			ACCUEIL A CHAQUE NOUVEL AGENT Réalisation de livret de sécurité
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Absence de réalisation d'exercices d'évacuation incendie		24	Réaliser deux exercices d'évacuation incendie par an	EMMA		2026	
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Obstruction d'issues de secours		14	Dégager les issues de secours	JEREMIE			2ème trimestre 2025
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Encombrement des espaces de stockage		9	Débarrasser les espaces de stockage des éléments non utilisés et procéder au rangement				
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Stockage des équipements d'accès en hauteur		9	Équiper les locaux de racks permettant le stockage des équipements d'accès en hauteur				
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Absence de registre de santé et de sécurité au travail		12	Mettre à la disposition des agents un registre de santé et de sécurité au travail	EMMA		4ème trimestre 2025	
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Absence de registre de danger grave et imminent		18	Mettre à la disposition des agents un registre de danger grave et imminent	EMMA		4ème trimestre 2025	
2	2-1 Risques généraux	Opération de chargement et de déchargement	Absence de prise en considération de la coactivité dans le cadre des opérations de chargements et de déchargements		12	Établir des protocoles de sécurité pour toute opération de chargement et de déchargement				
2	2-1 Risques généraux	Stockage sur rack	Stockage en hauteur non sécurisé Accès en hauteur		15	Réduire la hauteur de stockage au niveau du rack espace vert	JEREMIE		2025	
2	2-1 Risques généraux	Chargement de batteries lithium	Dysfonctionnement des batteries lithium		6	Établir une procédure pour le chargement des batteries lithium				
2	2-1 Risques généraux	Chargement de batteries lithium	Dysfonctionnement des batteries lithium		6	Équiper l'atelier d'extincteurs adaptés aux feux de batterie lithium				
2	2-1 Risques généraux	Pause café	Pause café dans les locaux de travail		10	Proscrire les pauses café dans les locaux de travail				
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Port des charges lourdes Postures contraintes/TMS		9	Proposer aux agents une formation PRAP				
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Utilisation de produits chimiques		12	Mettre à la disposition des agents les fiches de données de sécurité de l'ensemble des produits utilisés	JEREMIE/EMMA		2026	
2	2-1 Risques généraux	Ensemble des activités	Stockage de produits chimiques		12	Mettre les produits chimiques dangereux sous rétention et dans des zones ventilées	1ère étape : faire un inventaire		Fin 2025	
2	2-2 Management	Activités bureautique	Position statique prolongée/mouvements répétitifs des doigts	Alternance des tâches Déplacements professionnels	9	Proposer aux agents des pauses actives Sensibiliser les agents aux risques liés au travail sédentaire				

Plan d'actions préventives et/ou correctives à réaliser

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le



ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Unité de travail : Services techniques

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Source de dangers	Actions préventives et/ou protectrices existantes	Risque Résiduel	Propositions d'actions préventives et/ou correctives	Responsable	Coût	Délai	Date de réalisation
2	2-2 Management	Ensemble des activités	Travail isolé		8	Mettre en place une procédure pour le travail isolé				
2	2-2 Management	Ensemble des activités	Travail isolé		8	Équiper le responsable d'un DATI (dispositif d'alerte pour le travailleur isolé)				
2	2-3 Secrétariat	Ensemble des activités	Accueil de personnes mécontentes, agressives		7	Chercher une solution pour signaler la présence du public				
2	2-3 Secrétariat	Activités bureautique	Position statique prolongée/mouvements répétitifs des doigts	Alternance des tâches	9	Proposer à l'agent des pauses actives Sensibiliser l'agent aux risques liés au travail sédentaire				
2	2-3 Secrétariat	Activités bureautique	Utilisation d'outils à main	Trousse de secours	8	Signaler la trousse de secours à l'aide d'un pictogramme				
2	2-3 Secrétariat	Ensemble des activités	Travail isolé		6	Établir une procédure pour le travail isolé				
2	2-4 Patrimoine	Manifestations	Cohabitation avec les usagers de la route	Barrières de sécurité Signalisation	6	Sensibiliser les agents au risque routier (piétons)				
2	2-4 Patrimoine	Menuiserie	Utilisation de machines bruyantes	Protections auditives	6	Sensibiliser les agents aux risques liés au bruit				
2	2-4 Patrimoine	Plomberie	Port de charges lourdes/postures contraignantes		9	Proposer aux agents une formation PRAP				
2	2-4 Patrimoine	Plomberie	Utilisation d'équipements vibrants		9	Sensibiliser les agents aux risques liés aux vibrations Prendre en compte le risque lié aux vibrations lors des achats des outils				
2	2-4 Patrimoine	Peinture	Utilisation de moyens d'accès en hauteur	Utilisation prioritaire des moyens d'accès sécurisés	8	Procéder à la vérification des échelles et des escabeaux				
2	2-4 Patrimoine	Métallerie/serrurerie/soudure	Bruit généré par les activités de soudure, meulage, martelage, ...	Protections auditives	6	Sensibiliser les agents aux risques liés au bruit				
2	2-4 Patrimoine	Entretien des fontaines	Utilisation du nettoyeur haute pression	Vêtements de travail Gants Chaussures de sécurité	8	Sensibiliser les agents aux risques liés à l'utilisation du nettoyeur haute pression				
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Adoption de postures contraignantes/Gestes répétitifs/Port de charges lourdes		9	Proposer à l'agent une formation PRAP				
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Bruit généré par les machines		8	Veiller au port des protections auditives Sensibiliser l'agent aux risques liés au bruit				
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Utilisation de produits chimiques		6	Mettre à la disposition de l'agent les fiches de données de sécurité relatives aux produits utilisés				
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Utilisation d'équipements vibrants		8	Sensibiliser les agents aux risques liés aux vibrations Prendre en compte le risque lié aux vibrations lors des achats des outils				
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Stockage de produits inflammables		9	Placer l'ensemble des produits inflammables sous rétention				
2	2-4 Patrimoine	Entretien et réparation du matériel roulant et des machines	Stockage de produits chimiques		9	Stocker les produits chimiques selon leur compatibilité				
2	2-4 Patrimoine	Ensemble des activités	Absence de protection des machines		8	Veiller au maintien en conformité des machines Laisser en place les protections des machines				

Plan d'actions préventives et/ou correctives à réaliser

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le



ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Unité de travail : Services techniques

Code UT	Sous-Unité de Travail	Phase d'activité	Source de dangers	Actions préventives et/ou protectrices existantes	Risque Résiduel	Propositions d'actions préventives et/ou correctives	Responsable	Coût	Délai	Date de réalisation
2	2-4 Patrimoine	Ensemble des activités	Utilisation d'outils très coupants		6	Mettre à la disposition des agents des kits section de membres				
2	2-5 Voirie - Propreté	Manutention, transport et pause de barrière de police	Port de charge Manutention manuelle	Gants Travail en équipe Alternance des tâches	8	Réfléchir à mettre en place des moyens de stockage, de manutention, et de transport des barrières de police (on pourra par exemple utiliser des racks de stockage pouvant être chargé avec un manitou sur le camion. Il existe également des remorques spécialisées pour le transport)				
2	2-5 Voirie - Propreté	Ensemble des activités	Port de charge Postures contraignantes Gestes répétitifs	Travail en équipe Alternance des tâches	8	Proposer aux agents une formation à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)				
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage des graffitis	Utilisation du Graphistral contenant une substance CMR de catégorie 2 (susceptible de provoquer le cancer)	Application en extérieur, gants, vêtement de travail, lunettes de sécurité	12	Rechercher des alternatives à l'emploi du Graphistral (substitution du produit par un produit moins dangereux ou changement de procédé de nettoyage des graffitis) Article R4412-15 du Code du travail	GILLES			
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage des graffitis	Utilisation du Graphistral contenant une substance CMR de catégorie 2 (susceptible de provoquer le cancer)	Application en extérieur, gants, vêtement de travail, lunettes de sécurité	12	Si la substitution du Graphistral n'est pas possible, mettre en œuvre les recommandations de protection collective et individuelle présent dans la FDS Article R4412-16 du Code du travail	GILLES			
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage des graffitis	Utilisation du Graphistral contenant une substance CMR de catégorie 2 (susceptible de provoquer le cancer)	Application en extérieur, gants, vêtement de travail, lunettes de sécurité	12	Mettre à disposition des agents la Fiche de Données de Sécurité (FDS) du Graphistral	GILLES			
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles de ville	Extraction des corbeilles de ville	Alternance des tâches Travail en équipe	8	Poursuivre le remplacement des corbeilles de ville par des modèles à sac visible moins lourdes et plus facile à extraire				
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles de ville Nettoyage de rue	Présence de seringues	Gants anti-coupure Pince à déchets	9	Etablir une procédure en cas d'accident avec exposition au sang et former les agents				
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles Mise en propreté des points tri	Présence de rats constatée par les agents	Vêtements de travail à manches longues Gants	6	Evoquer la présence de rats avec le médecin du travail lors de la prochaine visite médicale. Celui-ci évaluera l'opportunité d'une vaccination ou d'un rappel contre la leptospirose				
2	2-5 Voirie - Propreté	Ramassage des poubelles	Manutention manuelle Postures contraignantes	Travail en équipe Alternance des tâches	9	Mettre en place un groupe de travail visant à améliorer les conditions de travail lors du ramassage des sacs poubelles déposés hors des conteneurs enterrés				
2	2-5 Voirie - Propreté	Nettoyage de la cour des impôts	Gants, vêtements de travail, hygiène générale	Présence importante de fientes de pigeons	7	Mettre à disposition des agents des combinaisons à usage unique, des gants à usage unique, et des masques respiratoires de type P2				
2	2-5 Voirie - Propreté	Pavage de cérémonie	Chaussures de sécurité Travail en équipe	Utilisation d'une échelle	8	Evaluer sur le terrain la possibilité d'utiliser une PIRL ou une nacelle				
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Cohabitation avec les usagers de la route		6	Sensibiliser les agents au risque routier				
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Port de charges lourdes /postures contraignantes /gestes répétitifs		9	Proposer aux agents une formation PRAP				
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Utilisation d'équipements bruyants		9	Sensibiliser les agents aux risques liés au bruit				
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Utilisation d'outils coupants		8	Mettre à la disposition des agents des kits section de membres				
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Vibrations générées par les machines		9	Sensibiliser les agents aux risques liés aux vibrations Prendre en compte le risque lié aux vibrations lors des achats des outils				
2	2-6 Espaces verts	Entretien des espaces verts	Shuntage d'un élément de sécurité de la tondeuse autoportée		12	Remettre en place le capot de sécurité de la tondeuse autoportée				13/03/2025 à vérifier

Plan d'actions préventives et/ou correctives à réaliser

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

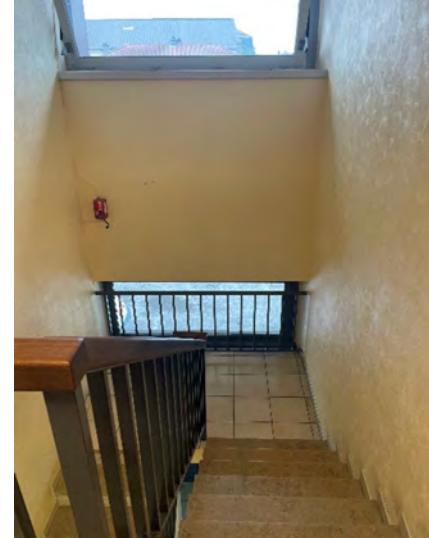
Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



Unité de travail : Services techniques

2-1 : RISQUES GÉNÉRAUX



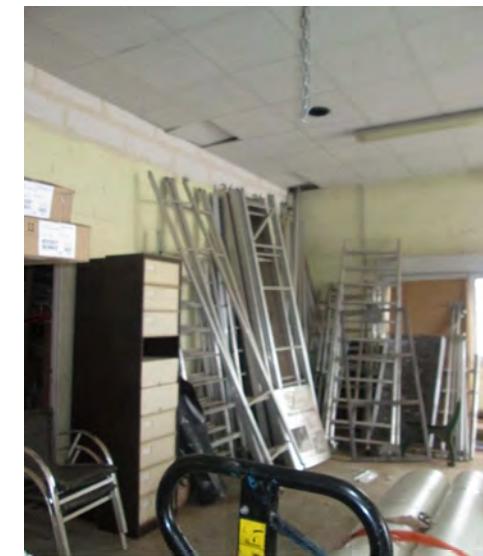
Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

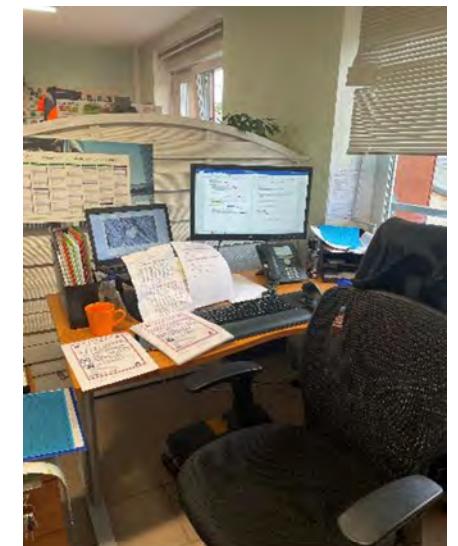
Publié le

S²LO

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



2-2 : MANAGEMENT



Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

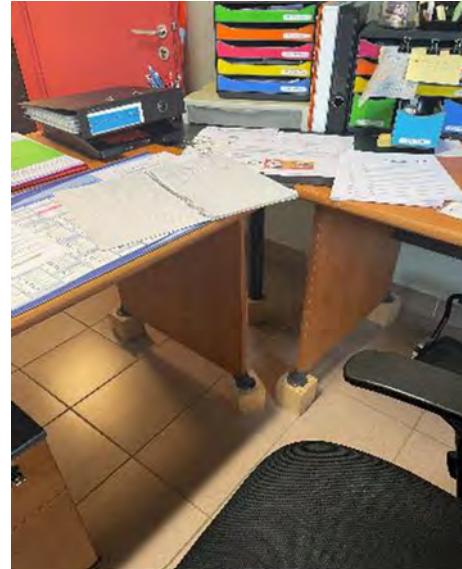
Publié le

S²LO

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



2-3 : SECRÉTARIAT



2-4 : PATRIMOINE



Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



2-5 : VOIRIE - PROPRETÉ



2-6 : ESPACES VERTS



Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

S²LO



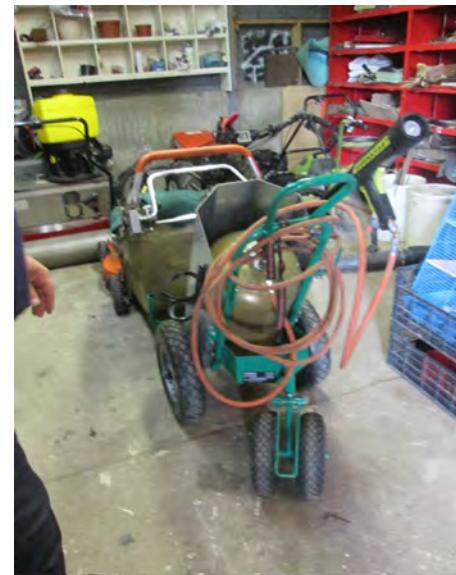
Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE



Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

S²LO



2-7 : MANIFESTATIONS



Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

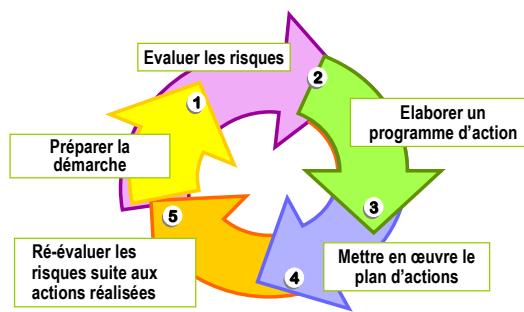
S²LO



Annexe 1 : Les étapes pour la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels

L'évaluation des risques est une étape essentielle d'une politique de Santé Sécurité au Travail. Elle permet de faire un bilan écrit de la situation générale de la collectivité en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail et de contribuer à l'élaboration d'un programme annuel de prévention.

La démarche d'Évaluation des Risques Professionnels est une démarche structurée qui suit les étapes suivantes :



La démarche d'Évaluation des Risques Professionnels est une démarche structurée qui suit les étapes suivantes :



1. Préparer la démarche

Cette étape est particulièrement importante. Elle permet à l'autorité territoriale de définir les objectifs, la méthode de travail, de constituer un groupe de travail et d'informer l'ensemble du personnel de la démarche.

1.1. Annoncer la création du document unique

– Mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal et de la prochaine réunion de service le lancement de la réalisation du document unique. Rappeler l'obligation et l'intérêt d'élaborer un document unique pour la collectivité (expliquer le cadre réglementaire, l'objectif du document).

– Motiver les élus et les encadrants, les faire adhérer à la démarche.

– Réfléchir aux moyens qui sont à disposition : moyens humains (assistants/conseillers de prévention, volontaires, etc.), moyens organisationnels (le temps, les locaux, etc.).

1.2. Constituer un Groupe de Travail

L'Autorité Territoriale doit constituer un groupe de travail composé d'agents, du secrétaire de mairie et d'élus (référents). Le nombre de personnes de ce groupe est fonction de la taille de la collectivité.

La mission du groupe de travail va être de piloter la démarche d'évaluation des risques professionnels.

– Le rôle des **élus référents**, du directeur général des services ou secrétaire de mairie ainsi que l'assistant de prévention est d'assurer le suivi de la démarche et de veiller à l'implication de l'ensemble du personnel.

– Les **agents référents** doivent avoir une sensibilité particulière à l'hygiène et la sécurité, être bien intégrés dans la collectivité et avoir de bons rapports avec leurs collègues de travail. Le rôle de ces agents est de mener concrètement sur le terrain la démarche d'évaluation des risques. Il est important que ces agents soient soutenus par une ou plusieurs personnes ayant un pouvoir de décisions.

Idéalement, ces agents référents sont des assistants/conseillers de prévention.

– Des **acteurs extérieurs** (médecin de prévention, conseillers de prévention du centre de gestion, etc.) peuvent éventuellement être consultés pour aider le groupe de travail dans sa démarche.

1.3. Définition de la méthode de travail et détermination des unités de travail

Il est nécessaire que le groupe de travail choisisse la méthode d'intervention (étude de tous les services en parallèle, choix d'un service pilote, etc.) et procède au découpage des unités de travail.

1.4. Informer le personnel

Il s'agira d'informer l'ensemble des agents de la collectivité de la démarche d'évaluation des risques qui va être mise en place. Pour cela, il est nécessaire de réunir les agents avec l'appui des référents.

2. Evaluer les risques

Pour cette étape, les référents seront amenés à rencontrer les agents des différents services.

Cf. : la partie sur le contenu du document unique.

Dans cette étape, il s'agira :

- d'identifier les phases d'activités par unité de travail,
- de rechercher les sources de dangers et risques associés à ces activités,
- d'évaluer les risques conformément à la méthode d'évaluation retenue.

3. Élaborer un programme d'actions

Cette étape consiste à rechercher les mesures de prévention et de protections adaptées afin de réduire ou de supprimer les risques mis en évidence précédemment.

Annexe 1 : Les étapes pour la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le



ID : 055-215501222-20251217-2025_150-DE

Grâce à l'évaluation des risques et à leur hiérarchisation, il appartient au groupe de travail de prioriser les actions qu'il souhaite mener, de les planifier et d'établir à cet effet un programme d'actions.

Ce programme d'actions devra faire l'objet d'une validation en CST/FSSSCT.

4. Mettre en œuvre le plan d'actions

Il s'agira dans cette étape, en fonction du programme défini précédemment, de désigner un responsable pour chaque action. Ce responsable sera chargé soit de la mise en œuvre de l'action, soit de son suivi.

Les moyens humains, matériels et organisationnels devront être suffisants afin d'assurer la mise en œuvre des actions.

5. Réévaluer les risques suite aux actions réalisées

L'évaluation des risques est une démarche d'amélioration continue qui ne s'arrête jamais.

Pour rappel :

Le Document Unique doit être mis à jour :

- au moins une fois par an dans les collectivités d'au moins onze agents,
-  toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, est prise (notamment lors de toute transformation importante, d'un poste de travail, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail),
- lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque est portée à la connaissance de l'employeur.

Cette réévaluation permet la prise en compte des actions réalisées et permet ainsi de voir la marge de progression de la collectivité.

Annexe 2 : LES RISQUES

1	Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement
2	Risques de chute de hauteur
3	Risques liés aux circulations internes de véhicules
4	Risques routiers
5	Risques liés à la charge physique de travail
6	Risques liés à la manutention mécanique
7	Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets
8	Risques liés aux agents biologiques
9	Risques liés aux animaux et aux insectes
10	Risques liés aux équipements de travail
11	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
12	Risques et nuisances liés au bruit
13	Risques liés aux ambiances thermiques
14	Risques liés aux interventions en espace confiné
15	Risques liés aux interventions en bordure d'eau
16	Risques d'incendie, d'explosion
17	Risques liés à l'électricité
18	Risques liés aux ambiances lumineuses
19	Risques liés aux rayonnements
20	Risques psychosociaux
21	Risques liés au travail isolé
22	Risques d'agression physique et/ou verbale
23	Risques liés au travail sur écran
24	Risques biologiques liés à la pandémie Covid-19
25	Risques liés au non respect de la réglementation